



# PRIX COURANT



fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 24 mai 1918

Vol. XXXI—No 21

ÉCOLE des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES  
—de—

## Les Produits Laitiers de Borden

BIBLIOTHÈQUE

*Sont faits du Meilleur Lait du Canada*



Les manufactures de Borden sont stratégiquement situées dans les plus belles régions laitières, où le meilleur lait des meilleurs troupeaux de vaches peut toujours s'obtenir. Ensuite viennent les sévères réglementations de Borden qui contrôlent la qualité du lait, sa manipulation et sa livraison à la manufacture, ainsi que le traitement à l'usine. Rien n'est laissé au hasard. L'examen minutieux et la vigilance inlassable sont les mots d'ordre de l'Organisation Borden. Il en résulte des Produits Laitiers aussi parfaits et plaisants au client que l'art de l'homme peut les produire.

C'est cette perfection, cette qualité sans restriction, qui ont popularisé les lignes de Borden et produit une demande importante et sans cesse croissante à laquelle l'épicier canadien a à répondre. Regarnissez-en votre stock. Voici quelle en est la liste:—

Lait Condensé Marque Eagle;  
Lait Evaporé de Borden (St. Charles);

Lait Condensé Reindeer de Borden;  
Café et Cacao Reindeer de Borden.

**BORDEN MILK COMPANY., LTD.**

*"Leaders of Quality"*  
**MONTREAL**



## Les Bons Produits

sont les seuls qui permettent aux marchands d'attirer la bonne clientèle. Ce sont les seuls qui font les bonnes et grandes maisons de commerce.

Vous pouvez être certains de rencontrer dans les meilleures maisons d'Épiceries les

### Essences Culinaires de Jonas

parce qu'on y sait qu'il est impossible de trouver sur le marché des "Essences Culinaires" supérieures à celles de la marque "Jonas". Leur grand débit fait qu'elles sont de vente plus profitable que les essences de n'importe quelle autre marque. Beaucoup vendre pour multiplier les profits, telle est la règle des commerçants avisés et elle est facile à mettre en pratique avec les "ESSENCES CULINAIRES DE JONAS."

Un autre produit portant la marque "Jonas", remarquable par sa pureté, sa saveur, sa force, c'est la

### Moutarde Française de Jonas

Elle a les suffrages de toutes les ménagères qui ne supportent pas sur leur table le moindre produit falsifié. C'est un produit sûr pour le marchand et ses clients.

Elle est sous verre, en différents modèles qui permettent de faire un étalage attrayant dans le magasin et qui sont recherchés par la clientèle comme articles d'utilité dans le ménage.

### La Sauce Worcestershire "Perfection" de Jonas

est recherchée aussi par toutes les ménagères qui savent apprécier les bonnes choses et aiment à servir des mets bien assaisonnés.

### Le Vernis Militaire de Jonas

est encore un article que vous devez avoir en magasin. C'est le vernis par excellence, brillant, adhérent, n'attaquant pas le cuir, mais, au contraire, l'entretenant en parfait état.

## HENRI JONAS & CIE

MAISON FONDÉE EN 1870

173 à 177 rue Saint Paul Ouest,

Montréal

## Le Problème de l'Alimentation

deviendra de plus en plus difficile cette année. Ceci s'applique au Canada, aussi bien qu'aux autres parties du monde. L'économie doit être le mot d'ordre dans tout intérieur.



## Les Fèves Cuites au Four MARQUE SIMCOE

(avec Sauce Tomates)

sont riches en valeur nutritive et sont plus économiques.

Elles constituent un mets qui est d'une popularité égale pour tous les membres de la famille et sont bien accueillies pour remplacer la viande pendant les jours maigres.

Prenez un bon stock de Fèves Cuites au Four, Marque Simcoe et recommandez-les à vos clients.

*Chaque grosseur de boîte aide à la vente d'une autre.*

# Dominion Cannery, Limited, Hamilton

## PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

## WALTER BAKER &amp; CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de  $\frac{1}{2}$  livre et de  $\frac{1}{4}$  livre, boîte de 12 livres, par livre . . . . .0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5,  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$ , 1 et 5 livres . . . . .0.41

Chocolat sucré, Caracas,  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{2}$  de liv, boîtes de 6 liv. . . . .0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre . . . . .0.26

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre . . . . .0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

## BRODIE &amp; HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres . . . . . 2.80

Paquets de 6 livres . . . . . 5.50

Superb, paquets de 3 livres . . . . . 2.70

Paquets de 6 livres . . . . . 5.30

Crescent, paquets de 3 livres . . . . . 2.75

Paquets de 6 livres . . . . . 5.40

Buckwheat, paquets de  $1\frac{1}{2}$  livres .1.75

— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv. . . . .

Paquets de 5 livres . . . . .

Pancake, paquets de  $1\frac{1}{2}$  livre . . . . .

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets . . . . .0.00

Pancake, paquets de  $1\frac{1}{2}$  livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 30 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant  $\frac{1}{2}$  douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED,  
Montréal.

Conserves La douz.

Corned Beef Compressé . . . . .  $\frac{1}{2}$ s. 2.90

Corned Beef Compressé . . . . . 1s. 4.45

Corned Beef Compressé . . . . . 2s. 9.25

— — — 6s. 34.75

Corned Beef Compressé . . . . .14s. 80.00

Roast — . . . . .  $\frac{1}{2}$ s. 2.90

Boast . . . . . 1s. 4.45

Roast . . . . . 2s. 9.00

Roast . . . . . 6s. 34.75

Boeuf bouilli . . . . . 1s. 4.45

Boeuf bouilli . . . . . 2s. 9.00

Boeuf bouilli . . . . . 6s. 34.75

Veau en gelée . . . . .  $\frac{1}{2}$ s. 0.00

Veau en gelée . . . . . 1s. 0.00

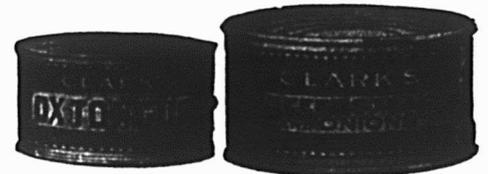
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine . . . . .0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. .1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine . . . . . 2.30

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine . . . . . 2.95

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres. . . . .2.00



— au lard, grandeur  $1\frac{1}{2}$  . . . . .

Sauce Chili, la douzaine . . . . . 1.90

Pieds de cochons sans os . . . . . 1s. 4.95

Pieds de cochons sans os . . . . . 2s. 9.25

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc . . . . . 3.45

Boeuf fumé en tranches, pots en verre . . . . . 1s. 3.45

## Le Soda à Pâte "COW BRAND"

*est toujours fiable, pur, uniforme*

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

*Achetez-en de votre marchand en gros.*

### CHURCH & DWIGHT

(LIMITED)

Manufacturiers

MONTREAL



## M. l'Épicier

Donnez-vous pleine valeur à votre clientèle, lorsqu'elle achète un pot de confiture ou de gelée, de marmelade ou de pickles, ou bien lui donnez-vous un pot avec couvercle disjoint et un contenu gâté?

En insistant pour que tous vos récipients de verre soient scellés avec des Capsules Anchor, vous ajoutez à votre propre réputation, en donnant à votre clientèle satisfaction parfaite.

Les produits alimentaires convenablement mis en conserves dans un bocal de verre scellé avec une Capsule Anchor hermétique, gardent leur pleine saveur indéfiniment et il n'est pas nécessaire de faire des prix spéciaux pour liquider votre stock. L'apparence attrayante de l'emballage plaira immédiatement à votre cliente et c'est à vous à lui fournir ce qu'elle sait être le meilleur.

### Anchor Cap & Closure Corporation

OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET  
BUREAUX GENERAUX

50 Chemin Dovercourt  
TORONTO (ONT.)

OÙ PASSE  
La Poudre **AUTO**



IL NE  
RESTE PLUS  
D'INSECTES

## *La Poudre* **AUTO**

est la meilleure que vous puissiez offrir à vos clients pour la destruction de tous insectes : Coquerelles, Punaises, etc.

Voilà plus de dix ans qu'elle est annoncée et qu'elle se vend d'une façon toujours plus considérable, parce qu'elle donne des preuves concluantes de son efficacité.

Tous les marchands devraient tenir en stock

## *La Poudre* **AUTO**

Elle est absolument garantie, ne constitue pas un poison, est facile à employer, et ne répand aucune mauvaise odeur, ce qui est un des inconvénients de beaucoup d'autres préparations. Elle se vend en soufflets de 25c; en boîtes de 25c, 50c, \$1.00 et laisse une bonne marge de profit au détaillant.

En vente chez tous les  $\left. \begin{array}{c} \text{EPICIERS} \\ \text{MARCHANDS DE FER} \\ \text{PHARMACIENS} \end{array} \right\}$  en gros

Commandez-en de suite à votre fournisseur, c'est le moment de faire usage de la poudre Auto; Hâtez-vous donc de vous en approvisionner pour être en mesure de répondre à la demande.

# J. E. BEAUCHAMP & CIE.

MONTREAL

Représentants à: VAUCOUVER, CALGARY, WINNIPEG, LONDON, TORONTO, OTTAWA,  
QUEBEC, HALIFAX, ST-JEAN, N.B.

— — — en verre . . . . .	½s. 2.75
— — — en verre . . . . .	¾s. 1.75
Langue, jambon et pâté de veau . . . . .	½s. 1.95
Jambon et pâté de veau . . . . .	¾s. 1.95
Vlantes en pots épicées, boîtes en ferblanc, boeuf, jambon, langue veau gibler . . . . .	¾s. 0.75
— — — en ferblanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibler. ½s. 1.40	
— — — de verre, poulet, jambon, langue, . . . . .	¾s. 2.35
Langues . . . . .	½s.
— — — de boeuf, boîtes en ferblanc. . . . .	½s. 3.75
— — — . . . . .	1s. 7.50
— — — . . . . .	1½s. 12.00
— — — . . . . .	2s. 15.50
— en pots de verre . . . . .	
— de boeuf pots de verre, . . . . .	size 1½ 14.00
— — — . . . . .	2s. 17.00
Mince Meat en "tins" cachetés hermétiquement . . . . .	

**CANADIAN BOILED DINNER**

1s. . . . .	2.45
2s . . . . .	5.95
Mince meat.—	
En seaux de 25 livres . . . . .	0.23
En cuves, 50 livres . . . . .	0.23
Sous verre . . . . .	3.95

**KETCHUP AUX TOMATES**

Bouteilles,	
— 56" 16 — . . . . .	3.50

**BEURRE DE PEANUT**

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2	1.45
Beurre de Peanut, 24 " — ½ — 2	1.95
Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1	2.45
Boîtes carrées	
Seaux 24 livres . . . . .	0.27
Seaux 12 livres . . . . .	0.28
Seaux 5 livres . . . . .	0.30
Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine . . . . .	10.00
Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz. . . . .	5.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine. . . . .	0.95
do, 41 liv., 4 douz., la douz. 1's	1.25
do, 40 liv., 2 douz., la douz. 2's	2.30
do, boîtes plates, 49 liv., 2 douz., la douz. . . . .	3's 2.95
do, grosses boîtes, 67 liv., 2 douz., la douz. . . . .	3.35
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. . . . .	12.00
do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz. . . . .	20.00

**FEVES AU LARD**

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . .	0.85
do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . .	1.15
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. . . . .	1.95
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.50
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz. . . . .	2.95
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. . . . .	10.00
do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz. . . . .	18.00
Pork & Beans, Tomato, 1½ . . . . .	1.90
Pork & Beans, plain, 1½ . . . . .	1.65
Veau en gelée . . . . .	0.00
Hachis de Corned Beef . . . . .	½s 1.95
Hachis de Corned Beef . . . . .	1s 3.45
Hachis de Corned Beef . . . . .	2s. 5.45
Beefsteak et oignons . . . . .	½s. 2.90
Beefsteak et oignons . . . . .	1s. 4.45
Beefsteak et oignons . . . . .	2s. 8.45
Saucisse de Cambridge . . . . .	1s. 4.45
Saucisses de Cambridge . . . . .	2s. 8.45
Pieds de cochons sans os . . . . .	½s. 2.90

Prix sujets à changements sans avis  
Commandes prises par les agents su-  
jettes à acceptation de La Maison.  
(Produits du Canada.)

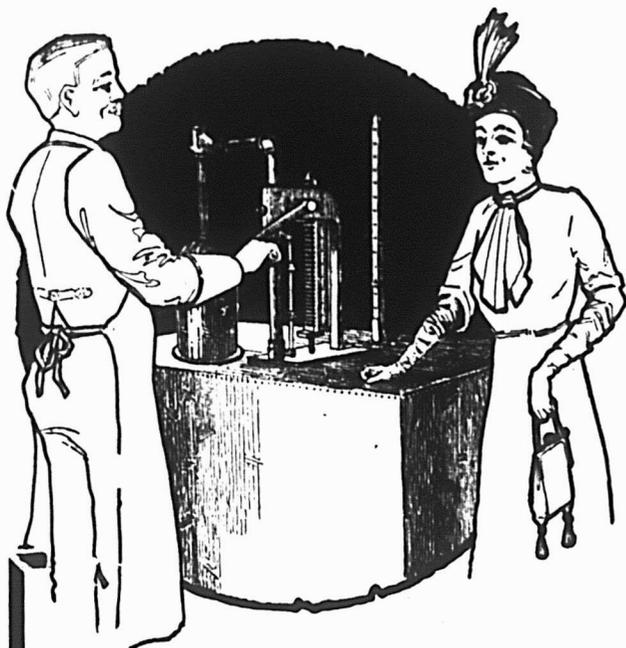
**KLIM**

Grandeur Hôtel, 6 boîtes de 10 livres, à la caisse . . . . .	\$15.50
Grandeur Famille, 24 boîtes de 16 onces, à la caisse. . . . .	6.30
Grandeur Echantillon, 48 boîtes de 4 onces, à la caisse . . . . .	4.50



Mince Meat. . . . .	1s. 3.25
Mince Meat. . . . .	2s. 4.95
Mince Meat. . . . .	5s. 13.50

# Le Marchand Soigneux



Pouvez-vous imaginer quelque chose qui fasse une impression plus favorable sur votre commerce que votre réputation de marchand "soigneux"?

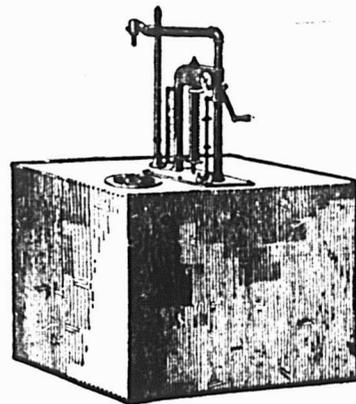
Naturellement, cela suggère de suite la qualité et la quantité de produits alimentaires vendus — mais qu'en est-il pour l'approvisionnement d'huile? Etes-vous aussi soigneux à ce sujet? Peut-être votre attention n'a-t-elle jamais été attirée par une meilleure manière de manutentionner l'huile et vous faites de votre mieux, avec des procédés impropres. S'il en est ainsi, renseignez-vous sur le

## Systeme d'emmagasinage de l'Huile

Il complète votre filière de service "soigné." Il prévient les dommages aux denrées alimentaires dus aux exhalaisons de l'huile; il préserve les planchers d'huile; il donne la mesure exacte; il abolit les dangers d'incendie, il est rapide, pro-

pre et agréable à faire fonctionner. Il améliore le magasin où il se trouve installé.

Ecrivez-nous pour notices explicatives intéressantes.



**S. F. BOWSER & CO., Inc., Toronto (Ont.)**

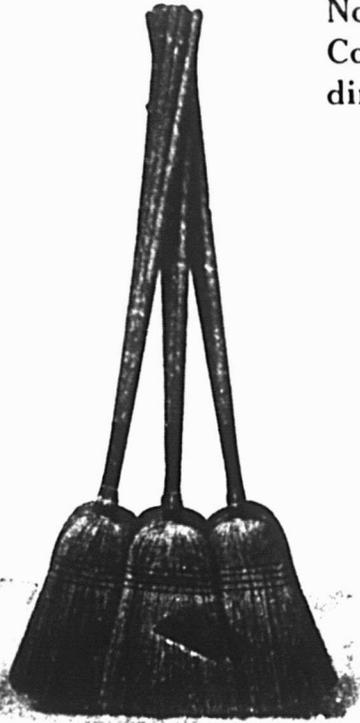
ET 507 BATISSE CORISTINE, MONTREAL (P.Q.)

BUREAUX DE VENTES DANS TOUS LES CENTRES .

REPRESENTANTS PARTOUT

**LE PRIX DES BALAIS** ne sera pas plus bas cette année. **IL EST PROBABLE QU'IL AUGMENTERA.**

Nous conseillons vivement au commerce de donner à présent, ses commandes pour les besoins de l'été. Nous payons le fret par envois de six douzaines. Commandez vos balais à votre marchand de gros ou directement à nous, Nous garantissons satisfaction.



VENDUS EN GROS PAR :

H. N. Bate & Sons Ltd.  
S. J. Major Ltd.  
The F. J. Castle Co., Ltd.  
Provost & Allard  
E. M. Lerner & Sons  
J. B. Verdon & Sons  
L. H. Major & J. Soubliers } OTTAWA

P. D'Aoust & Co., à Hull (Qué.)  
Monette & Valin Ltée, à Hull (Qué.)  
A. C. Trempe & Fils Ltée, à Sorel (Qué.)  
Lafrance & Sylvestre Ltée, à St-Hyacinthe (Qué.)  
Chevalier, Roulot & Co., Joliette (Qué.)

LES MARCHÉS ET LES COMMERCIALES  
The  
de  
**Parker Broom Co.,**  
MONTREAL  
OTTAWA (Canada)

**SPAGHETTI**

DE

**HEINZ**

une des 57 variétés

UN CLIENT satisfait est celui qui demande le Spaghetti préparé de Heinz — et qui l'obtient. Notre publicité nationale a appris au consommateur à insister pour avoir notre produit, car aucun autre ne saurait être semblable. Le Spaghetti de Heinz, préparé dans nos propres cuisines, soigneusement tenues, est cuit avec habileté, avec du fromage riche et de la sauce aux tomates délicieuse. Il n'y a plus qu'à le réchauffer et le manger.

Voulez-vous faire de vos clients ordinaires un actif véritable? Si oui, mettez-vous en mesure de leur donner le Spaghetti de Heinz quand ils le demandent.

**H. J. Heinz Company**

Cuisines Canadiennes : Leamington (Canada)

Entrepôts: Montréal et Toronto

Fournisseurs du Gouvernement de Sa Majesté



CASCO 2<sup>3</sup>/<sub>8</sub> CLYDE 2<sup>1</sup>/<sub>8</sub>

**FAUX-COLS  
ARROW**

Donnant une élégante apparence demilitaire. S'ajustant bien et possédant un ample espace pour le noeud de la cravate.

Les Soupes  
Concentrées de  
**CLARK**  
Marque Château



Quatorze sortes chacune de  
Saveur Parfaite

Il n'entre dans leur préparation que  
les ingrédients les plus purs et leur  
qualité est garantie.

Profitables pour vous  
Economiques pour le client  
Agréables au consommateur

W. Clark Ltd - Montréal



Farines Préparées  
de Brodie

Licence No 2-001.

Avoines Roulées  
"Perfection"

Licence No 2-034.

Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERS se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.

**BRODIE & HARVIE Limited**  
Montréal      Téléph. Main 436

Les clients satisfaits sont  
le meilleur actif d'un  
commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat  
de **BAKER**



sont dignes de  
confiance; tous  
jours d'une qualité  
uniformément  
supérieure.  
de vente facile,  
constamment en demande,  
ce sont les modèles  
des articles de  
leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

REGISTERED  
TRADE-MARK

Faits en Canada par

**Walter Baker & Co. Limited**  
Maison Fondée en 1780  
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

Demandes toujours cette marque  
Tél.  
Lasalle 92

Demandez les

Saucisses

Etiquettes de

**COTE & LAPOINTE**

287 RUE ADAM, MAISONNEUVE  
Manufacturiers de

Saucisses  
spéciales au  
Porc Frais.

Frankfurt, Saucisse aux Fèves et  
Porc, Saucisse au Riz et Porc, Sau-  
cisse au Sauge, Saucissons de Bou-  
logne et à l'Ail et jambon pressé.

Toujours les Meilleures.

Vendez-les et ayez des clients satisfaits

**Arthur Brodeur**

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	EAU MINÉRALE
LEMON SOUR	FRAISE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE  
LASALLE 256

**MONUMENTS**

**MARBRE  
& GRANIT**

Spécialités: Sculpture,  
Statues, Bas-relief, etc.

**J. BRUNET Limitée,**  
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Service régulier et glace pure

**THE CITY ICE CO., LIMITED**

Bureau principal:

**280 ST-JACQUES**

Téléphone Main 8605  
" " 8606  
" " 8607

Bonnes chasses et pêches pendant la saison.  
Meilleures conditions pour touristes et voyageurs.  
Jeu de Tennis et Croquet—Chaloupe et Voiture  
à la disposition des visiteurs.

**SQUARE LAKE INN**

A. BRAZE, Prop.

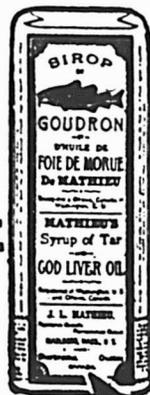
Pension \$14.00 et plus par semaine  
Bell Tél. 23 ring 32      Station St-Faustin (P.Q.)

**SIROP  
DE GOUDRON ET  
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE**

**Mathieu  
CASSE LA TOUX**

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop.,      SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur  
remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

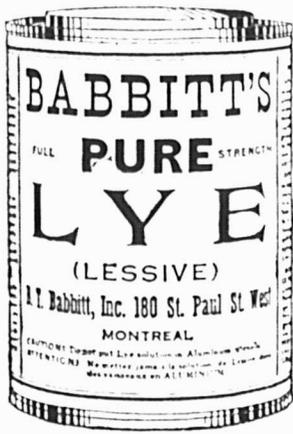


Volaille Vivante, Oeufs Frais  
Pondus et Plume

Demandés par

**P. POULIN & CIE**

MARCHE BONSECOURS, MONTREAL  
Remises Promptes. Pas de Commission.  
Demandez les prix par lettre.



## Economie en temps de guerre LESSIVE PURE BABBITT pour faire le savon

Combinée avec des corps gras et des graisses de rebut, la Lessive Babbitt fait un excellent savon, à un coût dérisoire. Mode d'emploi sur chaque boîte.  
La Lessive concentrée la plus forte et la plus pure dans un fer-blanc commode, à couvercle breveté—Rapporte à l'épicier un bénéfice intéressant.— Se vend \$4.50 la caisse de 4 douzaines.

**Wm. H. DUNN Limited. Dépositaires - Montréal**



Seau d'utilité générale

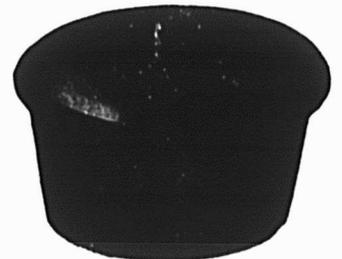
### Ce que dit E. B. EDDY

Du fait de l'augmentation continuelle des prix de revient du zinc, du fer-blanc, du fer galvanisé, etc., employés dans la manufacture des articles de ménage, les *Articles en Fibre* ont vu leur faveur augmenter considérablement pour cuvettes, seaux, planches à laver et autres accessoires de maison, d'un usage courant.

Les ménagères canadiennes montrent leur préférence pour ces articles de fibre, en achetant un millier par jour.

Obtenez-vous votre part de ce commerce profitable?

Ecrivez-nous pour liste de prix illustré



Crachoirs 2 gandeurs

**The E. B. EDDY Company, Limited, - Hull, Canada**

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 1.50



Poudre à Pâte "Magic"  
Ne contient pas d'alun. La doz.  
6 doz. de 2 oz. \$0.75  
4 doz. de 4 oz. 1.15  
4 doz. de 6 oz. 1.60  
4 doz. de 8 oz. 2.15  
4 doz. de 12 oz. 2.65  
2 doz. de 12 oz. 2.70  
4 doz. de 1 lb. 3.40  
2 doz. de 1 lb. 3.45  
1 doz. de 2 1/2 lbs. 8.30  
1/2 doz. de 5 lbs. 15.10  
2 doz. de 6 oz. à la  
1 doz. de 12 oz. cse  
1 doz. de 16 oz. 9.20

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE  
PARFUMÉE DE  
GILLETT

La caisse  
4 doz. à la caisse 5.45  
3 caisses . . . . . 5.85  
5 caisses ou plus 5.30



Soda "Magic" la caisse  
No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95  
5 caisses . . . . . 3.90  
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. . 4.35  
5 caisses . . . . . 4.25  
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"  
Caque de 100 livres, par caque . . . . 4.90  
Barils de 400 livres, par baril . . . 18.90



Crème de Tartre "Gillett"  
1/4 lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.80  
1/2 lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 5.45  
1/2 lb. Caisnes avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 6.00  
Par Caisse

2 doz ppts. 1/2 lb. Assortis, 22.15  
4 doz. ppts. 1/4 lb.  
5 lbs. canistres carrées (1/2 doz. la lb. dans la caisse) . . . . . 0.95  
10 lbs. caisses en bois . . . . . 0.89  
25 lbs. seaux en bois . . . . . 0.89  
100 lbs. en barillets (baril ou plus) 0.84  
360 lbs. en barillets . . . . . 0.88

Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

Franco dans Québec et Ontario La liv.  
Seaux en bois, 25 liv. . . . . 0.12  
Seaux en bois, 50 liv. . . . . 0.11 1/2  
Caisnes en bois, 50 liv. . . . . 0.10 1/2  
Canistres 5 livres . . . . . 0.15  
Canistres 10 livres . . . . . 0.18 1/2  
Barils en fer, 100 livres . . . . 0.10 1/2  
Barils 400 livres . . . . . 0.10 1/2

THE CANADA STARCH CO., LTD.  
Manufacturier des Marques  
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv  
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) . . . . . 0.09 1/2  
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre . . . 0.10  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres . . . . . 0.10 1/2  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) . . . . . 0.10  
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) . . . . . 0.10

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.  
Empaqueté comme suit:  
Caisnes de 96 paquets de 5 cents . . . \$3.45  
Caisse de 60 paquets de 1 livre. \$3.45  
— — 120 — de 1/2 livre. 3.65  
— — 30 — de 1 livre. . . . .  
et 60 paquets mélangés, 1/2 livre. 3.65

La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

MAGIC BAKING POWDER  
CONTAINS NO ALUM

GILLETTS  
CREAM TARTAR  
Guaranteed to be CHEMICALLY PURE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

GILLETTS  
LYE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

ROYAL YEAST CAKES  
QUICK PURE  
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
TORONTO, ONT.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED  
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL



Il est toujours de bonne politique

de s'en tenir à des lignes délicieuses et qui plaisent aux clients comme les Aliments Marins qui ont pour sceau de qualité la—



**MARQUE BRUNSWICK**

Le soin avec lequel le poisson est choisi, et les précautions diligentes employées à sa préparation et à sa mise en conserve éliminent toute possibilité de qualité inférieure. Vous pouvez toujours recommander les Aliments Marins de la Marque Brunswick. En voici la liste:—

- 1/4 SARDINES A L'HUILE
- FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)
- HARENG SAUCE AUX TOMATES

- 1/4 SARDINES A LA MOUTARDE
- KIPPERED HERRING
- C L A M S

**CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

MONTREAL.

Téléphone Est 1184 et Est 1185.  
Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$3.00 } PAR AN.  
Canada . . . . . \$2.50  
Etats-Unis . . . . . \$3.00  
Union postale, frs . . . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT  
Le Journal des Marchands détaillants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année. A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier. L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit: "LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 24 mai 1918

Vol. XXXI—No 21

## LES REGLEMENTS DE RESTRICTION CONCERNANT LA FARINE ET LE SUCRE NE S'EXPLIQUENT PAS D'EUX-MEMES ; LES AUTORITES DEVRAIENT EN DONNER L'INTERPRETATION

Les ordres-en-conseil, à présent en opération, deviennent un sérieux facteur pour l'épicier. Dans beaucoup de lignes, il se trouve être limité dans les stocks, dans les ventes et dans la qualité des marchandises. C'est une difficulté assez sérieuse encore que chacun la considère comme une nécessité. Dans l'ensemble, les marchands essayent honnêtement de faire de leur mieux pour suivre la loi à la lettre. Mais, pour cela, ils ont besoin d'assistance. Les ordres sont assez compréhensibles dans l'énonciation de leurs principes généraux, mais ils ne répondent pas aux questions qui se posent journallement à l'épicier.

Voici par exemple, ce que dit une lettre :

"Dans notre ville, il y a trois magasins qui vendent de la farine. Un fermier possesseur d'une petite famille vient en ville et demande à acheter cinq sacs de farine. Les trois magasins lui refusent de lui en donner plus d'un. Il s'en va donc à un autre marchand distant de cinq milles et achète cinq sacs qui lui sont expédiés par le train. Que devons-nous faire? Si nous faisons rapport dans ce cas, qu'arrivera-t-il? D'abord nous nous créons des ennuis pour nous-mêmes tout en en créant aux autres; en second lieu, nous perdons le commerce de cet homme dans les autres lignes et nous écartons aussi d'autres affaires, car les gens sont contre la restriction. Pouvez-vous nous dire le moyen de maintenir notre commerce, tout en respectant la loi?"

Il y a là une question bien définie qui ne peut apparemment être résolue. Les trois marchands qui obéissent à la loi sont obligés de perdre, tandis que celui qui y désobéit n'en recevra vraisemblablement aucune pénalité. Selon toute probabilité, d'ailleurs, ce marchand n'avait pas l'intention de désobéir à la loi, mais était simplement ignorant de sa signification. Ou bien, prenons un autre cas, un marchand de Montréal nous té-

lephone qu'un de ses clients lui retourne deux sacs de 98 livres de farine. Ces sacs contiennent de la farine blanche qui ne peut plus être vendue sous la loi nouvelle. Que doit-il faire? Pourquoi devient-il nécessaire pour ce marchand, en obéissant à une réglementation de la Commission des Vivres de se mettre en posture d'en enfreindre une autre? Pourquoi ne lui a-t-on pas dit ce qu'il devait faire?

Il y a un nombreux personnel d'officiers à Ottawa, engagés pour faire le travail de la Commission des Vivres du Canada. Il y a un petit périodique connu sous le nom de Bulletin du Contrôle des Vivres qui est rempli de petits essais théoriques sur la façon de conserver les choses, mais il n'y a pas apparemment, un seul officier qui puisse donner une réponse à une simple question et il n'y a pas un pouce d'espace dans ce bulletin réservé à donner au public une interprétation des nombreux problèmes ardues qui ont été soulevés par la multiplicité des ordres-en-conseil.

Le commerce d'épicerie ne devrait pas être placé dans une position où il est obligé de résoudre ces problèmes correctement ou se trouver dans la catégorie des délinquants aux lois. La Commission du Contrôle des vivres devrait consacrer le temps nécessaire à l'éclaircissement de ces différents points. Si on s'adresse à elle pour des explications, elle se contente de répondre par l'envoi d'une copie des règlements. Mais ou, dans les règlements concernant la vente de la farine, trouve-t-on une réponse aux deux questions notées ci-dessus. Le commerce a besoin de sources d'information. Ce n'est pas trop demander que le commerce d'épicerie soit avisé des règlements qui le concernent et ce d'une façon précise.

Récemment des avis de la commission des vivres annonçaient que le pork tenderloin n'était pas compris dans les viandes dont la vente était sujette à restric-



**BLACK  
WATCH**

**TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)**

# Black Watch

**IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS**



**BLACK  
WATCH**

tion, Mais, quelques semaines plus tard, deux restaurateurs étaient pénalisés d'une amende de \$100, chaque pour la vente de cet article, les jours de restriction. On apprit alors que l'avis en question avait été annulé et que le pork tenderloin était à nouveau sur la liste des restrictions, mais sans que cela fut rendu notoire par une action bien définie.

Dernièrement, d'autres avis ont été donnés que le marchand n'aura pas à reprendre les paquets de farine ou de sucre dont l'emballage d'origine a été brisé, pas plus qu'il n'aura à accepter le retour de marchandises des maisons où il y a eu quelque maladie contagieuse. Pourquoi dès lors, ne pas pousser plus loin ces interprétations de la loi et résoudre les difficultés qui surgissent devant le commerce d'épicerie.

En résumé, voici, d'après la commission du Contrôle des vivres comment s'appliquent les réglementations: **Combien peut être détenue légalement de farine faite entièrement ou partiellement de blé?**

Par les ménagères et toutes personnes autres que des marchands:—

Si demeurant dans les deux milles d'un marchand licencié, pas plus que la quantité suffisante pour les besoins ordinaires de 15 jours.

Si demeurant à plus de deux milles et moins de 5 milles d'un marchand licencié, jusqu'à 30 jours d'approvisionnement.

Si demeurant à plus de 5 milles et moins de 10 milles d'un marchand licencié, jusqu'à 60 jours d'approvisionnement.

Si demeurant à une distance de 10 milles ou plus, d'un marchand licencié, jusqu'à 120 jours d'approvisionnement.

Par les marchands de gros ou de détail licenciés:—

Pas plus de 60 jours d'approvisionnement pour le commerce ordinaire.

Pour les manufacturiers de farine, les boulangers et confiseurs, ces règlements ne s'appliquent pas.

### SUCRE

**(Le sucre de canne, comprend tous les sucres produits de la canne à sucre ou des betteraves à sucre.)**

Par les ménagères et personnes autres que les marchands:—

Les mêmes limitations que pour la farine s'appliquent.

Par les manufacturiers employant du sucre dans les produits et les marchands de gros et de détail:—

Jusqu'à 45 jours d'approvisionnement d'un commerce ordinaire.

Pour les manufacturiers de sucre de canne, les restrictions ci-dessus ne sont pas applicables.

### LES EXPORTATIONS CANADIENNES

D'après le rapport mensuel du ministère des douanes, on constate que le commerce du Canada a baissé de trois millions de dollars pour le mois d'avril, si on le compare au même mois de l'année précédente. Le grand total du commerce canadien, durant ce dernier mois, qui est le premier mois de l'année fiscale, ne s'est élevé qu'à \$151,318,149, tandis qu'en avril 1917, il était de \$154,320,035. Les importations totales durant le dernier mois furent de \$18,623,941. Les marchandises domestiques exportées s'élevèrent à \$71,161,652. Les chiffres correspondants pour avril 1917 étaient importations, \$86,807,809 et exportations, \$65,145,449.

Les marchandises sujettes à la douane importées au Canada en avril 1918 forment un montant de \$44,593,

023, et celles qui entrent en franchise, un montant de \$34,030,918. Durant le même mois pour l'année dernière les premières s'élevèrent à \$44,786,638, et les autres à \$42,021,171.

La douane perçue pendant ce dernier mois a été de \$13,857,227, contre \$13,875,455, en avril 1917.

Cependant l'exportation des produits agricoles a beaucoup augmenté depuis un an. En avril dernier, le montant de ces exportations ne s'élevait qu'à \$11,443,161 pour le même mois. Cependant la valeur des marchandises fabriquées et exportées a beaucoup diminué, comparée à celle du mois d'avril 1917. Durant avril de cette année on a exporté de ces marchandises pour \$23,693,925 tandis que l'année dernière le total s'est élevé à \$40,859,646.

### LA CAMPAGNE DANS QUEBEC

#### En faveur de la surproduction des vivres

Le ministère de l'Agriculture de Québec, par l'entremise d'une branche nouvelle appelée "Service de la surproduction des vivres", a entrepris une campagne en vue d'engager les fermiers de cette province à ensemercer cette année en céréales et autres produits, 800,000 acres de plus que par le passé. Des comités ont été nommés dans chaque paroisse, et des prix seront accordés aux fermiers, afin de les encourager à augmenter considérablement leur production agricole. Seuls les cultivateurs qui mettront en culture un cinquième de la superficie cultivable de leurs terres, pourront entrer dans le concours. Les prix seront donnés aux cultivateurs qui ensemerceront le plus de terrain en blé, en seigle, en avoine, en pois, en blé-d'Inde, en fèves, en pommes de terre, en fourrages et en grains variés. Le Service de Surproduction Agricole travaille en coopération avec la Commission des Vivres du Canada. On s'efforce à trouver la main-d'oeuvre nécessaire pour les fermes, à cette fin, un directeur a été choisi pour diriger les opérations.

### LE COMMERCE DES ETATS-UNIS

Washington, 21. — Depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er mai, les Etats-Unis ont eu une balance favorable en fait de commerce extérieur qui se monte à \$9,388,000,000.

### MORT SUBITE DE M. LEON BALCER A TROIS-RIVIERES

Nous avons appris avec regret la mort de M. Léon Balcer, gérant de la Banque d'Hochelaga, des Trois-Rivières, décédé subitement d'une angine de poitrine au Lac Maskelsi, dimanche soir, à six heures. M. Balcer était parti vendredi dernier en compagnie de Mgr. W.-C. Martin, de Montréal et de M. le docteur Bourgeois, des Trois-Rivières, pour passer quelques jours de repos au Lac. M. Balcer était âgé de trente-neuf ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse (née Bertha Harnois, cinq enfants, sa mère, Mme veuve Georges Balcer, et un frère, M. Albert Balcer. Sa mort causera de vifs regrets, car M. Balcer était aimé et estimé partout pour son urbanité et son sens des affaires. Il était très estimé de ses chefs. Le Prix-Courant adresse ses plus sincères sympathies à la famille.

### LE PRIX DE LA BIÈRE

Le prix de la bière vient encore de monter. Les restaurateurs, hôteliers, buvettiers, mastroquets ont été avertis par les brasseurs qu'il en coûterait désormais \$1.00 de plus par baril et que le détail serait à 10 centins le verre.

Cela fait, un dollar de plus par baril; 10 centins de plus par douzaine de grosses bouteilles et 5 centins de plus par douzaine de petites bouteilles.

La conséquence est que plusieurs maisons ont porté le prix du verre à 10 centins. Ceci n'est cependant pas généralisé.

Le président de l'association, M. Georges Payette, dit que l'on ne vendra plus de verre à 5 centins.

En janvier dernier, quand la crise de prohibition prenait Québec, la bière fut portée de \$7.50 le baril à \$8.50; aujourd'hui, c'est \$9.50.

### LA FERMETURE DE BONNE HEURE DES MAGASINS DES PETITES VILLES ET VILLAGES

La question de la fermeture de bonne heure des magasins de campagne a été vivement discutée de longue date, par les marchands, et un bon nombre d'entre eux ont pris la peine de bien vouloir nous faire connaître leur avis à ce sujet. Bien entendu, les opinions ne sont pas toujours les mêmes, les uns se montrent en faveur de cette mesure, tandis que d'autres, en beaucoup plus petit nombre, s'y montrent totalement opposés. Les arguments avancés par les uns et par les autres ne manquent pas de bon sens et demandent à être considérés attentivement. Il nous semble cependant, qu'en se plaçant au strict point de vue de l'intérêt et du bien-être du marchand-détaillant, il est préférable de beaucoup, de préconiser la fermeture des magasins à une heure raisonnable pour permettre à ceux qui les tiennent de se livrer à d'autres occupations ou de profiter d'un repos bien gagné. Du moment qu'une semblable mesure s'applique à tout le monde indifféremment, elle ne peut ni favoriser les uns au détriment des autres, ni causer de préjudice aux uns pour le bénéfice des autres, et elle constitue en elle-même, un véritable bienfait pour tous ceux qui sont dans le commerce de détail et qui aspirent comme les employés de bureau ou les ouvriers d'usines à bénéficier chaque soir de quelques heures de liberté pour vaquer à leurs occupations personnelles.

Nous pensons qu'un moyen terme devrait être pris en pareille circonstance, et que, pour accommoder à la fois les cultivateurs et les marchands de campagne, il devrait être fixé, en outre du dimanche, trois jours de fermeture de bonne heure par semaine. Comme cela, les cultivateurs qui n'ont le loisir de venir faire leurs approvisionnements que tard dans la veillée, pourraient, aux jours d'ouverture de magasin le soir, faire leurs emplettes sans nuire à leurs travaux des champs et d'autre part, le marchand pourrait lui aussi y trouver avantage en abandonnant trois soirs par semaine, ses soucis d'affaires, assez à bonne heure pour pouvoir profiter de sa soirée comme bon lui semble.

Le service dû au client, qui est la base même de tout commerce et qui est le principe fondamental qui doit

présider aux destinées d'un magasin, ne peut être considéré en aucune manière comme un esclavage, il doit être établi sur un principe de bonne entente, qui réserve à chacun ses droits au confort et au bien-être. Il ne fait aucun doute que cet esprit de concorde entre le consommateur et le marchand-détaillant existe le plus souvent dans les différentes localités de notre province et c'est pourquoi, il est permis de penser qu'un moyen terme peut très bien intervenir dans la question de fermeture de bonne heure des magasins de campagne sans nuire le moins du monde, aux intérêts des uns et des autres.

Ci-dessous, nous donnons une des rares opinions adverses qui nous sont parvenues et comme on le verra, nous avons, par ce qui précède répondu à l'objection de notre abonné.

Le "Prix Courant",

Montréal, Qué.

Monsieur le rédacteur,

Ayant pris connaissance de lettres de marchands de campagne émettant l'idée de la fermeture à bonne heure des magasins en campagne, je vous adresse la présente pour vous faire connaître mon opinion.

Je dois d'abord vous déclarer que je suis opposé à une telle loi et je suis d'avis que chaque marchand doit pouvoir fermer son magasin à l'heure qu'il lui plaît de le faire.

D'un autre côté, si un marchand se trouve avec un surcroît d'ouvrage, il doit être en mesure de se faire aider et s'il a un petit morceau de terre à cultiver, qu'il ne le néglige pas, mais qu'il emploie ses moments perdus, le matin, dans la journée ou le soir, ce serait là un véritable effort de bonne volonté. Mais, si l'on fermait de bonne heure, les magasins, combien de cultivateurs seraient obligés de perdre des moments précieux pour aller faire de petits achats très pressants pendant la journée au lieu d'attendre leurs travaux terminés. En agissant ainsi, les cultivateurs perdraient plus en travaux de culture que certains marchands ne pourraient en faire, et ainsi ce ne serait pas à l'avantage de la production au Canada.

Un abonné du "Prix Courant."

### LE MARCHAND-DETAILLANT A UNE EXEMPTION DE 1,000 LIVRES POUR LE THÉ

La nouvelle taxe sur le thé a causé quelque incertitude quant à son application. Selon les termes du nouveau budget, il ressortait que sur tous les stocks en-dessus et en-dessous de 1,000 livres il serait nécessaire de payer 10 cents la livre sur les stocks totaux. Il a été décidé cependant, que l'épicier au détail aurait une exemption de 1,000 livres. C'est-à-dire que si l'épicier a 1,200 livres de thé en stock il aura à payer le droit d'acise de 10 cents la livre, sur 200 livres seulement.

### FEU M. J. SCHOFIELD

Il nous est parvenu récemment, la nouvelle du décès de M. Jonathan Schofield, le président de la Schofield Woolen Co., Limited, et nous adressons à la famille ainsi qu'à la maison qui porte son nom, l'expression de nos plus vifs regrets.

le destructeur de mouches nonvénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

Attrape 50,000,000,000 de mouches  
chaque année

 **Tanglefoot** 

## NOUVEAUX REGLEMENTS DES RESTAURANTS

### Sommaire des règlements actuellement en vigueur de la Commission des Vivres du Canada

#### Ils s'appliquent:

Aux hôtels, restaurants, cafeterias, clubs, wagons-buffets, vapeurs, pensions et autres lieux servant vingt-quatre repas par jour ou plus à des personnes étrangères à la famille ou au personnel du propriétaire.

#### Ils ne s'appliquent pas:

Aux camps militaires, camps de flottage, de bûcherons, de mineurs, de construction, de salage poissonnier et aux hôpitaux.

#### Définition des heures de repas:

Matin, de 5 h. 30 m. à 10 h.

Midi, 11 h. 30 m. à 2 h. 30 m.

Soir, 6 h. à 9 h.

#### Définition du "Porc":

Toute partie de la carcasse d'un pourceau, fraîche ou traitée d'une façon quelconque est du "porc" aux termes des règlements, sauf les pieds, langues, têtes, coeurs, rettes, le suif, le gras et autre triperie.

#### Définition du Boeuf et du Veau:

"Boeuf et veau" embrasse toute partie de la carcasse, fraîche ou traitée de façon quelconque, sauf la tête, la langue, le coeur, le foie, les rognons, la queue, les amourettes le suif, le gras et autre triperie.

#### Peines pour infractions:

Une amende allant de cent à mille piastres, ou l'emprisonnement jusqu'à trois mois. L'amende est payée au trésorier municipal ou provincial, selon la juridiction qui obtient la conviction.

### DES MAINTENANT EN VIGUEUR

Ces règlements sont entrés en vigueur le 27 mars, dès leur publication dans la Gazette du Canada:—

Sauf les règlements touchant les boulangeries adjointes aux salles à manger publiques, mis en vigueur le 7 avril.

Sauf les règlements touchant l'affichage de l'avis sur la conservation des aliments, devenu obligatoire le 7 avril.

Après le 1er juin, personne n'exploitera une salle à manger publique sans porter une patente émanant de la Commission des Vivres du Canada.

#### Touchant la viande:

1. On servira du boeuf et du veau aux repas du soir seulement.

2. On ne servira ni boeuf ni veau les mercredis ou vendredis.

3. On servira du porc aux repas du matin seulement les dimanches, mardis et jeudis.

4. On servira du porc aux repas du midi seulement les lundis et samedis.

5. On ne servira pas de porc les mercredis et vendredis.

#### Touchant les blés:

6. On ne servira pas plus d'une once de blé ou de produit de blé au repas du midi.

7. Des succédanés seront servis chaque fois avec le pain blanc.

8. On ne servira dans aucune salle à manger publique plus d'une once de pain de blé par personne, ou d'un produit fait en partie ou en entier de farine de blé, de 10 h. du matin à 11 h. 30 m. du matin, de 2 h. 30 m. à six heures de l'après-midi, et de 9 h. du soir à 5 h. 30 du lendemain matin, sauf sur patente extraordinaire.

#### Règlements sur les sandwiches:

9. Les sandwiches faits de pain de blé et de porc, de boeuf et de veau seront servis aux buffets de chemin de fer seulement, mais en tout temps et aux seuls voyageurs "bona fide."

10. Les salles à manger publiques autres que les buffets de chemins de fer ne serviront pas de sandwiches pendant les repas du midi.

11. Les salles à manger publiques ne serviront pas de sandwiches faits de boeuf, de veau ou de porc dans les heures et aux jours où ces viandes sont interdites.

#### Pain, et farine réglementaire:

12. On ne servira pas de pain sur les tables, dans les salles à manger publiques, avant le service du premier plat.

13. On ne servira à personne plus de deux plats de deux onces de pain ou de brioche de farine réglementaire.

14. On ne servira à personne plus de deux onces d'un produit quelconque de farine réglementaire.

15. On ne servira à personne plus de 4 onces de pain ou d'autre produit fait de son, de maïs, d'avoine, d'orge ou d'autre farine pour repas.

16. On ne servira pas de pain fait depuis moins de 12 heures dans les salles à manger publiques, sauf dans les trains de chemin de fer et sur les vapeurs.

17. L'usage du pain comme garniture est interdit sauf sous les oeufs pochés.

18. L'usage des pâtes de farine de blé dans les pâtés de viande, les bouillons ou les soupes est interdit.

#### Règlements sur les boulangeries:

19. Dès le 7 avril 1918 nulle boulangerie adjointe à une salle à manger publique ne fera de pain ou de brioche de pâtisserie ou d'autres produits de boulangerie avec la farine de blé autre que la farine réglementaire ou d'une farine contenant une plus forte proportion d'extraction que la farine réglementaire, sans une permission écrite de la Commission des Vivres.

20. Les règlements touchant la boulangerie s'appliquent aux boulangeries adjointes aux salles à manger publiques.

#### Portions de viande ou de gibier:

21. On ne servira pas la viande et le gibier en portions individuelles supérieures aux portions suivantes pesées après cuisson, os non compris: boeuf, 8 onces; veau, 6 onces; mouton et agneau, 6 onces; porc frais, 6 onces; porc mariné, 8 onces; chevreuil et autres viandes sauvages, 8 onces; bacon, 4 onces; jambon, 4 onces.

22. Une seule portion de viande ou d'autre chair ou volaille sera servie par personne à un repas quelconque.

#### Beurre et margarine:

23. On ne servira pas plus d'une demi-once de beurre ou d'oléomargarine sauf sur demande spéciale; et alors cette portion supplémentaire ne devra pas dépasser une demi-once.

24. Les récipients à sucre ne seront pas laissés sur les tables ou les comptoirs à manger, sauf dans les trains ou sur les bateaux.

25. On ne servira pas plus de deux cuillerées (ou un poids équivalent) de sucre de canne pour adoucir les breuvages.

26. On ne servira de sucre à toutes fins que sur demande.

#### Les succédanés:

27. Dès le 7 avril 1918 tous les menus, avis et réclames publiés par une salle à manger publique quelconque du chef des repas ou des aliments, insisteront sur les fruits frais et secs, les conserves, les confitures, le miel, les sirops de maïs, d'érable, de canne, les céréales autres que le blé, les oeufs, le poisson frais, fumé, salé ou en carapace selon la saison, les pommes de terre, tubercules, légumes frais, salades et soupes.

28. Dès le 7 avril 1918, les cartes imprimées devront être affichées en place visible dans les salles à manger publiques afin d'être lues facilement par tous les convives, et portant l'avis suivant: En commandant leur repas, tous devront considérer les besoins de la Grande-Bretagne et de ses alliés, en blé, boeuf, bacon et graisses, et comprendre que la Commission des vivres du Canada désire que le public fasse son possible pour permettre l'exportation de ces denrées, en en mangeant le moins possible, en prenant des succédanés et en évitant le gaspillage."

On pourra remplacer cet avis en imprimant la teinte en rouge sur les menus.

28. Tout menu ou toute réclame autorisés par une salle à manger publique qui offrent des repas dans les heures ou aux jours d'interdiction, constitueront une preuve suffisante pour amener la conviction du propriétaire subordonné aux présents règlements.

#### Gaspillage alimentaire:

30. Des poubelles seront disposées pour les rebuts, et des récipients séparés seront affectés aux cendres, bris de verre ou de faïence, afin que les reliefs de table et de cuisine soient utilisés pour l'alimentation animale.

31. Nul propriétaire, gérant, cuisinier, commissaire ou garçon de table d'une salle à manger publique ne détruira ou permettra de détruire des vivres propres à l'alimentation humaine, et ne fera pas sciemment de gaspillage, ou ne permettra pas une détérioration évitable découlant de l'emmagasiner ou de la vente des denrées alimentaires.

#### Responsabilité personnelle:

32. Les propriétaires et gérants des salles à manger publiques, et toutes personnes, servants, cuisiniers et commissaires compris, sont tenus responsables aux règlements ou pour tolérance du gaspillage des vivres trouvés dans les poubelles ou gaspillées d'une façon quelconque.

#### Accaparement et monopole:

35. Nul propriétaire ou gérant d'une salle à manger publique n'achètera ou ne fera de contrat, n'emmagasiner ou d'autre façon manutentera, du chef des vivres, aux fins de diminuer ou de monopoliser l'approvisionnement.

### L'HUILE D'OLIVE ESPAGNOLE PEUT ETRE EXPORTEE

Le gouvernement espagnol, par un ordre royal publié le 24 avril, permet, sur demande à la Direction Générale des Douanes dans les 10 jours, l'exportation de l'huile d'olives espagnole de marques connues, aux pays américains sur la base des envois faits à ces pays pendant les cinq années, de 1912 à 1916, aucun pays n'ayant droit à plus que sa part au pro rata. Les envois doivent être faits en canistres ou en bouteilles,

dans le cas de marques enregistrées après le 31 juillet 1914, ou dans n'importe quelle sorte de contenants pour les marques enregistrées avant cette date. Une taxe d'exportation sera appliquée à chaque envoi. Toutes les exportations sont sujettes au contrôle et les licences sont irrévocables en tout temps par la commission nationale des approvisionnements.

L'embargo sur l'huile d'olive de toute sorte avait été annoncé par le gouvernement espagnol, le 7 septembre 1917.

### POURSUITE EN CAS DE SURPLUS DE STOCK DETENU

**Sucre** — Le surplus du stock au-dessus des quantités fixées récemment doit être retourné immédiatement au marchand de qui il a été acheté. Le marchand doit en rembourser la valeur, s'il est en bonne condition au prix du marché ou au prix d'achat, même s'il est plus bas. Les marchands qui refusent ces retours à cause du mauvais état de la marchandise doivent en faire rapport de suite à la Commission des vivres du Canada.

**Farine.** — Le surplus de stock doit être retourné de suite au marchand ou au meunier duquel cette farine fut achetée. Les mêmes règles générales s'appliquent comme dans le cas du sucre et les meuniers et marchands desquels les achats furent faits doivent accepter les retours, si les marchandises sont en bonne condition, au prix d'achat ou au prix du marché du 20 avril 1918, quand bien même ce prix serait plus bas. Les marchands ayant de la farine en excès des quantités permises d'après l'ordre-en-conseil, doivent en faire rapport de suite au Comité des Meuniers, 178 rue Queen, Ottawa, et des arrangements seront faits pour son rachat.

#### Pénalités

Amende de \$100 à \$1,000; ou emprisonnement jusqu'à trois mois, ou les deux réunis. L'amende est à payer aux autorités municipales ou provinciales, si elles intentent les poursuites.

En outre, si l'on détient plus de farine ou de sucre que les quantités maximums prescrites, on est susceptible de se les faire saisir et confisquer dès maintenant.

### POUR ETALAGES

La Canadian Postum Cereal Co., Ltd., Windsor, Ont., Canada, où l'un ou l'autre de ses bureaux-succursales, approvisionnera les marchands-détaillants, gratuitement, d'accessoires attrayants d'étalages, pour vitrines ou rayons. Prière d'indiquer la grandeur et la nature de votre espace en adressant votre demande.

### LA BANQUE STERLING

La "Sterling Bank of Canada", qui a terminé son année fiscale le 30 avril, rapporte que ses profits de la période en question se sont totalisés à \$186,120, comparativement à \$161,270, en 1916-17, \$145,290 en 1915-16 et \$115,111 en 1914-15. Ces bénéfices ressortent à 15.33 pour cent du capital payé, contre 9.61 pour cent en 1914.

L'un des faits saillants du rapport annuel est l'augmentation importante des dépôts, dont le chiffre s'est accru de deux millions et demi depuis un an. Le total des dépôts s'élève présentement à \$12,975,000 contre \$6,841,000, à la fin de l'exercice 1915-16.

# Le Marché de l'Alimentation

## LE MARCHE DU GRAIN

Les cotations du marché local du grain s'établissent comme suit:

Avoine de l'ouest canadien, No. 2 . . . . .	0.97½
Avoine de l'ouest canadien, No. 3 . . . . .	0.94
Avoine d'alimentation No. 1 . . . . .	0.91
Avoine d'alimentation No. 2 . . . . .	0.88
Avoine blanche d'Ontario, No. 3 . . . . .	0.89½
Orge d'alimentation du Ma- nitoba . . . . .	1.27
le boisseau ex-magasin.	

## LE MARCHE LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$10.95 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.05.

La demande pour farine de blé d'hiver était calme et les prix fermes de \$11.40 à \$11.50 le baril, en sacs, ex-magasin. Il s'est fait de bonnes affaires en farine de blé d'Inde, à \$13.00, le baril, en sacs.

## LES SAINDOUX

Les cotations des saindoux purs ont été de 32c à 33c la livre, en seaux en bois de 20 livres et de 30c en tierces, tandis que les saindoux composés se sont vendus de 28c à 28½c la livre.

## BEURRE — MARGARINE

Margarine, la livre.	0.32	0.33
Beurre supérieur de crèmerie . . . . .	0.43½	0.44
Beurre fin de crè- merie . . . . .	0.42½	0.43
Beurre supérieur de ferme . . . . .	0.38½	0.39
Beurre fin de fer- me . . . . .	0.37	0.38

## FROMAGES

La commission d'achat paye les prix suivants:

Fromage No. 1 . . . . .	0.23
Fromage No. 2 . . . . .	0.22½
Fromage No. 3 . . . . .	0.22

## LES OEUFS

Nous cotons les prix de gros suivants:

Oeufs stock de choix . . . . .	44c
Oeufs stock No. 1 . . . . .	42c
Oeufs stock no 2 . . . . .	38c

## LES PRODUITS D'ÉRABLE

La demande a été calme pour les produits d'érable, et le volume d'affaires a été restreint quoique le ton du marché soit ferme. Des ventes se sont faites en sirop d'érable, en barils de 15 à 20 gallons, à \$1.80 le gallon; en boîtes de cinq gallons, à \$1.85 le gallon; en boîtes d'un gallon, de \$2.00 à \$2.10 le gallon, et en boîtes de 8½ livres, à \$1.50.

Les affaires ont été calmes également en sucre d'érable et les prix du gros ont été de 21c à 22c la livre.

## LES POMMES DE TERRE

La demande est bonne pour les pommes de terre. Nous cotons: Lots de chars des Montagnes Vertes, \$1.55 à \$1.60, le sac de 90 livres, en vrac; pommes de terre rouges, de \$1.55 à \$1.60, sacs compris; McIntyres, de \$1.45 à \$1.50, ex-voie, tandis que dans le gros, les Montagnes Vertes se sont vendues à \$1.80, les rouges à \$1.70 et les McIntyres à \$1.60, le sac de 90 livres, ex-magasin.

## LES GELEES EN HAUSSE — L'HUILE D'OLIVES EGALEMENT

Une hausse de 20 cents par caisse s'est manifestée sur les prix d'une marque de gelées, le prix précédent de \$1.00 la douzaine étant monté à \$1.20. Les huiles d'olives importées sont très rares, et conséquemment, les prix ont subi une hausse générale de 10 pour 100.

## LES CAFES SONT EN HAUSSE

La récente taxe qui vient d'être imposée aux cafés a provoqué une hausse.

Nous cotons actuellement:—

Café rôti:		
Bogotas, la livre . . . . .	0.32	0.37
Jamaïque, la livre. . . . .	0.26	0.28
Java, la livre . . . . .	0.38	0.45
Maracaïbo, la livre . . . . .	0.28	0.29

Mexicain, la livre . . . . .	0.33	0.34
Mocha, la livre. . . . .	0.39	0.42
Mocha, d'origine . . . . .	0.48	0.53
Rio, la livre . . . . .	0.24½	0.25
Santos Bourbon, la livre . . . . .	0.29	0.30
Santos, la livre . . . . .	0.28	0.29

## Cacao

Cacao, en vrac (pur) . . . . .	0.30	0.35
Cacao, en vrac, (doux) . . . . .		0.25

## LES THÉS

L'avance considérable dans les tarifs imposés aux thés a provoqué une véritable tempête dans les milieux de ce commerce.

La nouvelle taxe ajoutera au prix du thé 10c par livre.

## LES MELASSES

Des mélasses sont arrivées en assez grosses quantités du Sud, ce qui indique une meilleure condition du transport.

Nous cotons:

Mélasses de la	Prix pour	
Barbades	Ile de	
Puncheons. . . . .	Montréal	
Barils . . . . .		0.92 0.98
½ barils . . . . .		0.96
		0.98

Pour territoires en dehors les prix sont environ de 3c en dessous.

## LES FEVES — LES POIS

Nous cotons:

Fèves canadiennes triées à la main, le boisseau.	9.00	9.50
Fèves d'Ontario, nouvel- le récolte, 3 à 4 lbs. . . . .	8.50	9.00
Fèves canadiennes, 4 à 5 livres pickers . . . . .	7.75	8.00
Yellow Eyes, la livre . . . . .	9.00	9.50
Pois blancs, à soupe, le boisseau . . . . .	4.50	5.00
Pois, split, nouvelle ré- colte, sacs de 98 lbs. . . . .	10.00	10.50
Orge (pot) le sac de 98 livres. . . . .		6.50

## LES SUCRES

Les prix sont comme suit:

	Les 100 livres	
Atlantic Sugar Company, extra granulé . . . . .		\$8.90
Acadia Sugar Refinery, ex- tra granulé . . . . .		8.80
St. Lawrence Sugar Refine- ry . . . . .		8.80
Canada Sugar Refinery . . . . .		8.65
Dominion Sugar Co., Ltd., crystal granulé . . . . .		8.80

**LE MARCHÉ A PROVISION**

Il y a eu baisse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars à \$21.25 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette hausse, il y a eu par contre un plus fort sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros à \$30.00 les 100 livres.

**LES JAMBONS ET BACONS**

Un sentiment plus fort s'est manifesté pour les jambons et bacons qui ont vu leurs cotations s'élever aux chiffres suivants:

Jambons, 8 à 10 livres . . . . .	0.36	0.38
Jambons, 12 à 15 livres . . . . .	0.34	0.35
Jambons poids lourds . . . . .	0.32	0.33
Bacon pour Breakfast . . . . .	0.40	0.42
Bacon de choix Windsor . . . . .	0.44	0.45
Bacon Windsor dé-sossé . . . . .	0.46	

**LE MARCHÉ AUX BESTIAUX**

Les offres au marché de l'est ont été importantes durant cette semaine, et ont eu pour résultat une activité exceptionnelle.

Le ton du marché a été ferme et les prix ont tant soit peu monté, spécialement en ce qui concerne les pores de choix.

Les cotations ont été par 100 livres comme suit:

Bouvillons, de \$9.50 à \$13, suivant les qualités.  
 Vaches, de \$8 à \$9.50.  
 Taureaux, de \$8 à \$10.50.  
 Viandes en conserves, de \$5.50 à \$8.  
 Veaux, de \$8 à \$13.

**LE SON — LA MOULÉE — L'AVOINE ROULÉE**

Le son se vend \$35.00 et les "shorts" à \$40.00 la tonne, sacs compris.

La moulée pure se vend à \$75, la tonne, sacs compris.

La demande pour avoine roulée est limitée. Les qualités courantes se vendent à \$5.15 le sac de 90 livres en jute.

**LE FOIN PRESSE**

Le foin pressé se vend, No 2, à \$17.00, No 3, à \$15.50, et mélangé de trèfle, de \$8.00 à \$10.00 la tonne ex-voie.

**FRUITS ET LEGUMES**

Il y a une très bonne demande pour les légumes. Dans beaucoup de cas l'avance de la saison a provoqué une tendance à des prix plus bas. Les pommes de terre sont moins chères. L'arrivée de plusieurs chars de tomates de La Floride a entraîné des prix plus bas. Le nouveau chou de la Floride est moins cher, à \$3.75 la crate. Le céleri de Floride a été réduit de 25c à 50c par crate. Les concombres sont à des prix plus avantageux et le surplus d'oignons a provoqué une tendance à la baisse, les sacs de 70 livres se vendant à \$1.00. Les prix des fruits sont élevés en général. Les nouvelles fraises sont abondantes et se vendent à 19c la boîte d'une chopine.

Nous cotons:—  
 Bananes, (grosses, fancy) le bunch . . . . . 4.00 4.50  
 Oranges, Valence . . . . . 5.00 5.75  
 Oranges, Californie, Navels . . . . . 9.00 10.00  
 Oranges, Séville, amères . . . . . 5.50  
 Grape fruit de Cuba . . . . . 4.00 4.50  
 Grape fruit de Californie . . . . . 5.00 6.00  
 Grape fruit de Floride . . . . . 5.00 6.00



**UNE SESSION**

**DE LA COUR DU BANC DU ROI**

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

**SAMEDI, PREMIER JUIN** prochain, à **DIX HEURES** du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners, et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,

L.-J. LEMIEUX,

Bureau du shérif,  
 Montréal, 11 mai 1918.

Citrons nouveaux de Messine, selon grossueur . . . . .	5.50	8.50
Citrons de Californie, sans pépins . . . . .		5.00
Ananas de Cuba, (grate) . . . . .		5.00
Raisins, Malaga, moyens . . . . .		10.00
Fraises Louisiane . . . . .	0.19	0.22
<b>Pommes</b>		
Fameuses . . . . .	7.00	8.50
Baldwins . . . . .	4.00	4.50
Russets . . . . .	4.50	5.00
Pommes en boîtes . . . . .		2.75
Poires, petits lots seulement . . . . .	0.30	0.60
Choux, Montréal, par baril . . . . .		1.75
Choux, Montréal, la douzaine . . . . .	1.00	1.50
Choufleur Californie, (crate 2 doz.) . . . . .	4.50	5.00



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 27 mai 1918, des soumissions pour peindre et colorer le groupe d'édifices de l'hôpital militaire de Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Belleuve, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe: en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le peinturage des édifices de l'hôpital militaire, à Sainte-Anne-de-Belleuve, P.Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer un devis et des formules de soumission au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, et en s'adressant au surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste central, Montréal, P.Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix (10%) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
 R. C. DESROCHERS,  
 Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
 Ottawa, 13 mai 1918.

Il nous arrive de petits envois chaque semaine;  
Si nous n'avons pas les marchandises en stock,  
lorsque nous recevons votre commande, les com-  
mandes sont placées en filière et expédiées dans  
leur ordre de réception.



**BARATTES DAZEY**

*Satisfaction  
Garantie*

**BARATTES DAZEY**

*Le prix est  
modéré*

---

*Ecrivez-nous pour informations complètes*

---

**LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL**

**DISTRIBUTEURS EN GROS**

# Ferronnerie, Plomberie, Peinture

## Marché de Montréal

### LES CLOUS DE SABOTS DE CHEVAL, EN HAUSSE DE 1½c.

Une hausse de 1½c la livre est indiquée sur les nouvelles listes établies pour les clous de sabots de cheval Capewell. Il n'y a pas eu de changement sur les escomptes qui sont: 10 pour 100 pour les petites quantités, et 10 et 5 pour 100 pour caisses complètes.

### LES CUILLERES

Les cuillères à dessert et à thé ont haussé de 20c et 40c la grosse respectivement.

### LE FER-BLANC EN HAUSSE

La rapide hausse du fer-blanc sur le marché de Londres a eu son effet ici. On ne peut obtenir de cotations du marché de New-York et les marchands d'ici ont monté leurs cotations à \$1.25 la livre.

### LES MASTICS

Les prix du mastic demeurent fermes. De bonnes affaires sont notées dans cette branche. Nous cotons:

Mastic Standard	Les 100 livres			
	5	1	moins	tonnes
	tonne	dre		
En vrac en baril	\$4.00	\$4.15	\$4.35	
" ½ baril	\$4.15	\$4.30	\$4.50	
" 100 liv.	\$4.85	\$5.00	\$5.20	

"	25 liv.	\$4.85	\$5.00	\$5.20
"	12½ liv.	\$5.10	\$5.25	\$5.45
Boîtes 3 et 5 liv.	\$6.85	\$7.00	\$7.20	
Boîtes 1 et 2 liv.	\$7.35	\$7.50	\$7.70	
Mastic à l'huile de lin pur,	\$2.00			
les 100 livres en-dessus des prix				
ci-haut.				

Mastic Glazier \$1.60 les 100 livres en-dessus des prix ci-haut.

Conditions: 2% 15 jours, net à 60 jours.

### LA THEREBENTHINE

Les prix qui sont en vigueur sont les suivants:

Le gallon Impérial	
1 à 4 barils	0.70

### LES PEINTURES EN HAUSSE

Les peintures mélangées ont subi une hausse qui prend effet immédiatement. Cette augmentation de prix est due au coût élevé de l'huile et autres matières premières qui, elles-mêmes dans certaines lignes subissent une augmentation de 15 cents le gallon.

### LES PRODUITS DE PLOMB

Une des caractéristiques du marché de ferronnerie de cette semaine est une nouvelle augmentation de la soudure. Cette augmentation est due à la situation difficile du fer-blanc.

Nous cotons:  
Tuyaux de plomb, la livre . . .0.14

Tuyaux de dégagement, la livre . . . . .0.15  
Trapes et coudes en plomb, la livre . . . . . net liste  
Lead wool, la livre . . . . .0.12

## PEERLESS Farm Gates



Il n'y a pas de travail de tâtonnement dans la manufacture des barrières Peerless. Les points de plus grande tension sont scientifiquement calculés et ensuite nous dessinons les attaches plus fortes qu'il n'est réellement nécessaire, pour rendre nos barrières raides et rigides--de fait, elles ne peuvent

**NI FLECHIR NI SE TORDRE.**  
Elles ne contiennent que les meilleures matières premières. Le cadre de 1½ pouce, est en tubes d'acier soudés électriquement. Les tubes reliés des barrières Peerless sont tous remplis de broche d'acier galvanisé Open Hearth No. 9--construits pour la solidité et la durée, à l'épreuve de la tempête et du bétail.

Ecrivez-nous pour catalogue gratuit. Demandez-nous notre clôture de ferme et de basse-cour, ainsi que nos barrières et portes ornementales. Agents presque partout. Agents demandés pour territoires non encore représentés.

The Banwell-Hoxie Wire Fence Co., Ltd.  
Winnipeg, Hamilton, Man., Ont.



## METAUX EN FEUILLES

**CUIVRE, PLOMB, ZINC**

**Tôle Noire en Feuilles**

toutes les tailles et tous les calibres

**A. C. LESLIE & CO. Limited**  
MONTREAL

## Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné "BLACK DIAMOND"

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

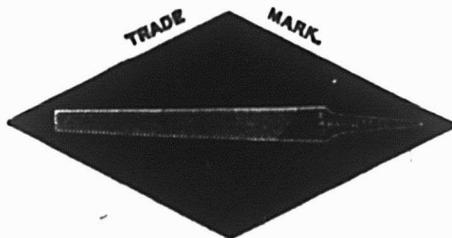
Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

# FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de  
Récompense aux  
Expositions  
INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial  
MEDAILLE D'OR  
Atlanta, 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

**G. & H BARNETT COMPANY, Philadelphia (Pe.)**

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

Plomb en feuilles, 3 à 3½  
livres, au pied carré, la  
livre . . . . . 0.11½  
Plomb en feuilles, 4 à 8 li-  
vres, au pied carré, la li-  
vre . . . . . 0.11  
Feuilles coupées, ¾c la livre, en  
plus, et feuilles coupées en mesu-  
res spéciales, 1c la livre en plus.  
Soudure garantie . . . . . 0.68  
Soudure stricte, la livre . . . 0.57  
Soudure commerciale, la li-  
vre . . . . . 0.53  
Soudure wiping, la livre . . . 0.53  
Soudure, en tige, (calibre 8)  
40-60 . . . . . 0.58½  
45-55 . . . . . 0.63¾  
Zinc en feuilles, casks 0.26 0.30  
Zinc en lots brisés... 0.28 0.32

## CLOUS ET BROCHE

Les clous de broche sont fermes à \$5.25; les clous taillés à \$5.60 et la broche en acier mou se maintient encore au prix de base de \$6.25.

## L'HUILE DE LIN EN BAISSÉ

Le marché de l'huile de lin a marqué une faiblesse qui s'est traduite par une baisse nouvelle, portant les prix aux niveaux suivants:

Huile de lin Le gallon Impérial  
Brute Bouillie  
1 à 4 barils:—  
\$1.82-\$1.86 \$1.84½-\$1.88½

## LA GAZOLINE — LE PE- TROLE

La gazoline se vend à 34c le gal-  
lon; le pétrole Royalite à 19c, la  
Palacine et l'Electroline, à 22c le  
gallon.

## LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN HAUSSE

Le blanc de plomb à l'huile ac-  
cuse une hausse de 50 cents les 100  
livres, ce qui donne les cotations  
suivantes: lots de 5 tonnes, \$15.-  
50 les 100 livres; lots d'une ton-  
ne, \$16.00 les 100 livres, et plus  
petites quantités, \$16.35 les 100  
livres.

## LES OUTILS DE MOISSON EN HAUSSE

Parmi les changements de la  
semaine, il faut noter les escom-  
ptes révisés pour les outils de mois-  
son. Ils se vendent sur la base de  
17½ pour 100 de la liste, le précé-  
dent escompte étant de 25 pour  
100, ce qui représente une aug-  
mentation considérable.

Le marchand-détaillant devrait con-  
sultier fréquemment les adresses des  
hommes d'affaires et professionnels  
qui mettent leur science et leurs ta-  
lents à sa disposition et y faire appel  
dès que sa situation devient difficile.  
Un bon conseil est souvent d'une gran-  
de utilité dans le commerce.

**RAMSAY'S**  
THE RIGHT PAINT TO PAINT RIGHT  
LA PEINTURE PARFAITE POUR FAIRE DE LA  
PEINTURE PARFAITE

Pour l'ouvrage intérieur  
ou extérieur, c'est la  
peinture qui donne  
satisfaction.

LA  
SECURITE  
DE L'ACHETEUR  
DE PEINTURE

Insistez pour avoir la  
Peinture fiable de Ramsay,  
parce que chaque gallon est  
éprouvé au point de vue des  
qualités essentielles: l'unifor-  
mité, l'élasticité et la fluidité.

Demandez à tout marchand de Peintures de  
Ramsay des livrets intéressants et des sugges-  
tions pratiques, ou écrivez-nous pour les recevoir.

A. RAMSAY & SON COMPANY  
FABRICANTS DE PEINTURES ET VERNIS DEPUIS 1842  
Toronto MONTREAL Vancouver

Maison fondée en 1870  
**AUGUSTE COUILLARD**  
IMPORTATEUR DE  
Ferrerrie et Quincallerie, Verres  
à Vitres, Peinture, etc.  
Spécialité: Poêles de toutes sortes  
Nos 232 à 239 rue S.-Paul  
Ventes 12 et 14 S.-Amable MONTREAL.

La maison n'a pas de commis-voyageurs  
et fait bénéficier ses clients de cette écono-  
mie. Attention toute spéciale aux com-  
mandes par la malle. Messieurs les mar-  
chands de la campagne seront toujours  
servis au plus bas prix du marché.

"L'annonce ci-dessus est une reproduction exacte d'une des annonces de la  
fameuse ligne des Peintures Ramsay, apparaissant dans vos journaux locaux quoti-  
diens et hebdomadaires. Si vous n'êtes pas encore agent de Ramsay, écrivez-nous  
pour proposition attrayante de ventes. Il y a du profit à faire, dans la peinture."

# LA CONSTRUCTION

Prix demandés (matériaux, etc.) magasins, Trois-Rivières, 16-18 rue des Forges. Propriétaire: J. A. Leblanc. Tenant: F. W. Woolworth, Co., Ltd., 16-18 rue Des Forges. Le propriétaire est sur le marché pour meubles de bureaux, fixtures électriques, balances, sièges, fixtures de magasin, 200 sacs de ciment, 20,000 briques rouges ordinaires, bois d'épinette, fournaise No 5, radiateurs, vitre, etc.

Logis et magasin (magasin général), \$20,000.00, Grand'Mère, rue Principale. Propriétaire: Théo. Tanguay, rue Principale. Entrepreneurs généraux: Martineau et Frères, 3 étages, 60 x 75, construction brique solide. Le propriétaire est acheteur des différentes fournitures.

Résidence, \$1,000, Montréal, rue Casgrain. Propriétaire: A. Lorrain, 3430 rue Drolet, 1 étage, 20 x 25, fondations en ciment, construction en briques.

Pertes par le feu, 2 résidences et blanchisserie, Hull, rue du Pont. Propriétaire: Dr. C. E. Graham, 1 rue Montcalm, (résidence et blanchisserie), pertes, \$3,000. P. H. Charron, 107 rue Champlain (prés.) pertes: \$2,800. Construction en charpente. Pleine assurance.

Garage, \$2,000, Montréal, (800 rue Mullins). Propriétaire: Woods Mfg. Co., Ltd., 800 rue Mullins. Entrepreneur général: R. Lewis, 39 avenue Hillside.

Logis et magasin, \$10,000, Grand'

Mère, rue Principale. Propriétaire: J. A. Leblanc, 3 étages, 40 x 90, fondations en ciment, construction en briques. Toiture feutre et gravois, lumière électrique, fournaise no 5, etc.

Pertes par le feu: manufacture de chaussures, Québec, 167 rue Saint-Vallier. Propriétaire: Ls. Beaubien, 191 rue Fleurie. Pertes, \$25,000, reconstruira immédiatement au coût de \$10,000.

Résidence, \$2,500, Québec, (coin Carillon et Saint-Sauveur). Propriétaire: G. Lachance, coin Carillon et rue Saint-Sauveur. Entrepreneur général: Téléphore Lelièvre, 20 rue Chevière. Le propriétaire achète les matériaux.

Extension de résidence, \$2,000, Québec, rue Alvergne, quartier Montcalm. Propriétaire: E. L. Lefèvre, 36 rue Alvergne. Entrepreneurs généraux: C.-E. Morissette, Ltd., 234-236 Latourelle. L'entrepreneur achète les matériaux.

Résidence, \$3,000, Québec, (rue Colomb et Saint-Sauveur). Propriétaire: Onésime Carrier, 3-5 rue de Junonville. Le propriétaire achète les matériaux. Travaux faits à la journée. Meubles et fournitures de maison demandés.

Usine Ferro-Silicon, \$300,000, Beau-pré, Qué. (Comté de Montmorency). Propriétaires: Leaside Munitions Co., Leaside, Toronto. Président: E. A. Wallberg, 205 rue Saint-Jacques, Montréal. Gérant: Jas. Ruddick. Entrepreneur général: Walter Sharpe, 314 Grande Allée, Québec. Construction en bri-

ques, 3 fourneaux de chacun 3,000 chevaux-vapeur.

Pertes par le feu, Buanderie et Résidence, Lévis, (rue Augustin), Gervais taires: The Michaud Laundry, Gervais Laflamme. Destruction complète. Pertes: \$40,000. Assurances: Environ \$20,000.

Ameublement demandé, Saint-Jérôme, (Comté de Terrebonne). Le conseil de ville est sur le marché pour meubles de bureaux. Commis. A. P. La-plante.

Garage public, \$4,000, Westmount, (rues Claremont et Sherbrooke). Propriétaire et entrepreneur général: J. H. Demers, 4932 rue Sherbrooke, Montréal. Le propriétaire recevra cotations sur bons matériaux.

Ecole supérieure, \$182,000, Montréal-Ouest. Propriétaire: Conseil d'éducation. Président: J. J. Kirkpatrick. Secrétaire-trésorier: G. F. Paterson. Architecte: D. J. Spence, 246 Côte du Beaver Hall, Montréal. Entrepreneurs-généraux: A. F. Byers & Co., Ltd., 340 rue Université, Montréal.

Extension de résidence, Montréal, 2346 rue Boyer. Propriétaire: Librairie Packwood, 2346 rue Boyer.

Garage privé: \$1,500, Montréal, avenue Belmont. Propriétaire: J. E. Elkin, 622 avenue Belmont, Westmount. Entrepreneur général: Geo. E. Blackwell, 4184, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.

## Ils ont conquis tout le Canada par leur Mérite et leur Réputation

**N**UL SUCCES plus grand et plus rapide que celui qui a caractérisé la ligne "PREMIER" d'accessoires électriques ne s'est manifesté dans le commerce dans ces dernières années. L'accueil fait à cette ligne a déjà été remarquable. Il a certainement dépassé nos prévisions même les plus optimistes.

Partout, les marchands du Canada font bon accueil à la ligne "PREMIER", l'adoptent, en poussent la vente, et en recueillent les profits.

Il y a deux raisons de ce succès rapide:

La réputation des hommes qui sont derrière l'organisation "PREMIER" a été, naturellement un important facteur. Ils sont bien connus de tout le commer-

ce, comme étant des hommes de progrès. Ils ont grandi avec l'industrie. Ils ont étudié les besoins des marchands d'aussi près que ceux du public.

Mais, la raison du merveilleux succès de la ligne "PREMIER" réside dans le mérite des applications électriques elles-mêmes.

Leur dessin montre de nombreux points de supériorité. Leur construction est robuste, durable, efficace. Disons en terminant qu'elles sont plus attrayantes. Dans l'ensemble, elles représentent un grand pas en avant dans la fabrication.

Les marchands qui ont vu la ligne "PREMIER" se sont rendus compte de ces faits immé-

diatement. Ils savent qu'ils peuvent garantir ces marchandises aussi sûrement et sans la moindre hésitation, comme nous le faisons pour édifier la confiance et provoquer les ventes par notre publicité dans les journaux.

Demandez les prix pour les trois articles de grosse vente, illustrés ici. Puis, éprouvez vous-mêmes, la rapidité des ventes des accessoires "PREMIER"; placez-les dans votre vitrine et posez ainsi sur votre magasin l'étiquette de la qualité.

Agissez selon votre inspiration du moment — écrivez-nous aujourd'hui. Ne laissez pas un marchand plus prévoyant accaparer votre localité.

**SUPERIOR ELECTRICS, Limited, Pembroke (Ont.)**

Distributeurs pour la  
Colombie Anglaise

**Brown-Fraser & Co. Ltd.**  
VANCOUVER

Distributeurs pour l'Alberta  
**Merchants Hardware  
Specialities Co. Ltd.**  
CALGARY

# PREMIER

"Tout ce que ce nom implique"  
**Accessoires Electriques**



## CHANGEMENTS COMMERCIAUX.

### DISSOLUTION

G. F. Foss Machinery & Supply Co., Ltd., Geo. Foss, de Montréal-Ouest, filé le 11e jour de mai 1918.

Dominion Button Works, Stanlorne MacBean, filé le 13e jour de mai 1918.

J. Lavoie Toilet Laundry Co., Joséphat Lavoie, Euclide Chagnon, filé le 16e jour de mai 1918.

Paypess Bowling Alley, Max Freedman, John Chestre Payne, filé le 16e jour de mai 1918.

Martin & Peniston, 3276 Verville, James S. Martin, Geo. A. Peniston, filé le 15e jour de mai 1918.

Matta & Assaly Bros., Michel Matta Tanous Assaly, Nicolas Assaly, filé le 15e jour de mai 1918.

Canadian Aulline Soda Laboratories, Théo Jos. Kelly, Edward Frances, John Marling Walker, filé le 15e jour de mai 1918.

Auerbach & Bros. Hirsch Auerbach, Jos. Auerbach, filé le 15e jour de mai 1918.

Knight and Simpson, décorateurs, Geo. Padford Knight, Ernest Lionel Simpson, filé le 16e jour de mai 1918.

Empire New & Second Hand Store, David Rosenthal, Sam Rosentrauch, filé le 8e jour de mai 1918.

Cumming and Fraser, Wm. Russell Cumming, Samuel Aitken Fraser, filé le 10e jour de mai 1918.

Drapeau et Champagne, M. Wilf. Huguet Latour, Ephrem Guindon, filé le 10e jour de mai 1918.

Geo. J. Zgeb & Co., Zgeb Jos. Sayfy, es qual, héritier en loi de sa femme Maggie Maker, filé le 11e jour de mai 1918.

Agencies Ltd., F. Basilières, président, filé le 13e jour de mai 1918.

Imperial Grovery Regr., Horch Ber Stern, filé le 10e jour de mai 1918.

Gas Users Association, Agnes Finlayson Peterson, filé le 15e jour de mai 1918.

British Canadian Cloak Mfg. Co., Solomon Long, Solomon Waxman, filé le 14e jour de mai 1918.

### NOUVELLE FIRMES

Assaly Brothers, marchands de nouveautés en gros, Tanous Assaly, séparé de biens de Juliette Matta, Nicola Assaly, célibataire, depuis le 13e jour de mars 1918.

Parishan Muff Bed Co., Wolfe Myerson, en communauté de biens, Saul I. Miller, séparé de biens, depuis le 15e jour de mai 1918.

Campbell's Florists, Inc., incorporée par lettres patentes provinciales, le 8e jour de février, Annie Munroe Campbell, séparé de biens de Charles Curloss, président.

Perrault & Frère, Hôtel Ovila Perrault, en communauté de biens de Poméla Chaput, J. Charles Perrault, veuf de Donald Pélipin, et en communauté de biens de Corinne Boisseau, depuis le 13e jour de mai 1918.

Fabrics, Ltd., incorporée par lettres

patentes fédérales, le 4e jour de mai Wm. R. Bruce, président.

G. J. Zgeb & Co., épiciers en gros et en détail, George J. Zgeb, célibataire, Wm. Zakalb, en communauté de biens de Wadio Wadio Abousamra, depuis le 11e jour de mai 1918.

Charlebois et Elliott, bonbons et magazines, Joseph Charlebois, séparé de biens de Clarisse Anna LeGendre.

Robert Elliott, séparé de biens de Lulu Clarisse Stewart, depuis le 8e jour de mai 1918.

J. Cannes & Co., Regd., Jack Cannes, séparé de biens, Sol Reynolds, en communauté depuis le 1er jour d'avril 1918.

Canadian Druggists Sundries Co., James Strong, en communauté de biens de James Strong, Geo. Weir, célibataire, depuis le 13e jour de mai 1918.

Nadeau et Lapointe, Pharmaciens, Blanche Gervais, veuve de Ernest-Joseph Nadeau esqual, tutrice à ses enfants mineurs, Geo. Arthur Lapointe, séparé de biens de Paméla Lachance, depuis le 13e jour de mai 1918.

Standard Foundry, Ltd., Longueuil, incorporée par lettres patentes provinciales, le 3e jour de mai, Jules Colar, président.

Marie-Louise Laurin et Cie, magasin général, Longueuil, Marie-Louise

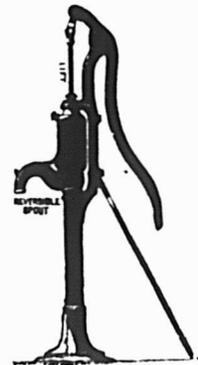
# CANADA FOUNDRIES & FORGINGS LIMITED

PRODUCTEURS D'ORIGINE ET DISTRIBUTEURS DE

## POMPES

Citernes, Styles et Grandeurs Variés.

POMPES à puits, piston et levier  
s'adaptant pour usage à main ou à  
moulin à vent.



Produites par

### THE JAMES SMART PLANT

BROCKVILLE, ONT.

Succursale: WINNIPEG, MAN.

## MARCHANDS DE QUINCAILLERIE

La vente des CADRES, MOULURES ET MIROIRS fait partie de votre commerce et vous ne sauriez vous adresser à une maison d'un meilleur service que la nôtre. Voyez donc quels sont vos besoins dans ces lignes et écrivez-nous. Nous vous adresserons de suite nos prix et des échantillons gratuitement. Notre maison, vieille de 30 ans est une maison de confiance qui s'est acquis une bonne et fidèle clientèle par sa manière courtoise de traiter avec les marchands au mieux de leurs intérêts.

Nous fabriquons un jouet connu sous le nom de "Kiddie-Kar Champion" qui est très demandé et dont la vente assurée vous procure de beaux profits. Procurez-vous en quelques-uns, vous verrez qu'ils ne resteront pas longtemps en magasin.



### Le Kiddie-Kar CHAMPION

Prix régulier \$18.00 la douzaine.

Prix spécial pour populariser le CHAMPION \$15.00 la première douzaine.

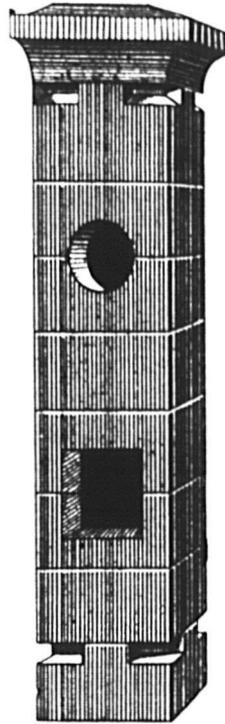
Se détaille à \$2.50

LA CIE WISINTAINER & FILS. Inc.

Magasin: 58-60 Boulevard St. Laurent (près Craig)

Manufacture 7 Rue Clarke

MONTREAL



PARFAITE  
IMPERMEABLE  
DURABLE

## Cheminée "Perfection"

La Cheminée "Perfection" possède maintes améliorations que ne possède aucune autre cheminée.

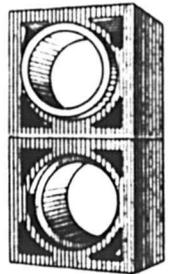
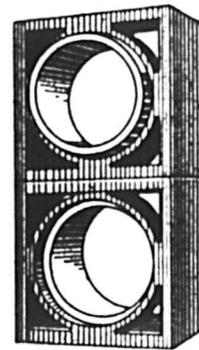
*Il est avantageux pour vous de l'avoir en stock*

## VENTE FACILE—BON PROFIT

Ecrivez-nous, et nous vous donnerons les détails de construction et nos prix aux marchands.

## C. E. Laflamme

MANUFACTURIER  
ST-JEROME, P. Q.



# Preuve Absolue

Le mérite d'un produit est attesté par la demande.

Le volume de la demande est mis en évidence par l'importance des usines.

Et lorsque les usines augmentent régulièrement, d'année en année et atteignent des proportions immenses—

ALORS se trouve démontrée de façon concluante la confiance absolue et continue de la vaste armée de ceux qui font usage des marchandises jugées comme excellentes, de bonne valeur et sur lesquelles on peut compter.



HENRY DISSTON & SONS, Inc.

MANUFACTURIERS DES

SCIES KEYSTONE, OUTILS, ACIER ET LIMES

PHILADELPHIE, E. U.



# La plus grande manufacture du monde

USINES CANADIENNES: TORONTO (ONT.)

### CHANGEMENTS COMMERCIAUX (suite)

Laurin, séparée de biens de Alexandre Grimard, depuis le 11e jour de mai 1918.

The Greater St. Maurice Scrap Iron & Metal Co., Harry Korzenstein, marié en Russie, depuis le 13e jour de mai 1918.

P. O. Coulombe & Co., 384 Duluth, E. Wood & Coal, foin et grain, Marguerite Lamarche, séparée de biens de Paul Olivier Coulombe, depuis le 1er jour de mai 1918.

Marché Palais Provisions, Adélar Chassé, en communauté de biens de Albina Morel, depuis le 1er jour de mai 1918.

Wm. Henry Davies, Wm. Henry Davies, séparé de biens, depuis le 13e jour de mai 1918.

H. Turk & Co., épicerie, Harry Klein, séparé de biens de Rose Miller, depuis le 10e jour d'avril 1918.

Greenburg Bros., Tobaccos, 679 Saint-Laurent, Issie Greenberg, Sam Greenberg, tous deux célibataires. Yee Shing Lung Co., épiciers, Eng. She Wah, Montréal, marié à Kean Eng Wong, Hand Chee, Montréal, marié à Chung Wong, Quan Quock Wah, Montréal, marié à Kung Kan, Eng Loy Sing, Montréal, marié à Lum Eng, Wong Ham Bow, Montréal, marié à Jung Wong, Lai Yee Kang, Montréal, marié à Tong Lai, Mark Sing Wah, Montréal, marié à Tong Mark, Chin an Too, Montréal, marié à Mark Chin, Ko Lin, Vancouver, C.-A., Marié à Lum Ko, Eng Chu Tong, de Hong Kong, marié à Chin Eng, Eng Yee Mo Pong Kong, marié à

Mog Eng, depuis le 30e jour de mars 1918.

Anctil & Burnell, S. Burnell, séparé de biens d G. Flset, E. Anctil, célibataire, depuis le 14e jour de mai 1918.

British Canadian Cloak Manufacturing Co., 1930 Saint-Laurent, Solomon Long, en communauté de biens, Simon Long, séparé de biens, depuis le 13e jour de mai 1918.

J. S. Martin, épicier, 8276 Verville, J. S. Martin, séparé de biens, depuis le 14e jour de mai 1918.

G. A. Hall Dairy, G. Alexander Hall, de Côte Saint-Luc, séparé de biens, depuis le 15e jour de mai 1918.

Bank Bros., libraires, Jechiel Bank, veuf, depuis le 15e jour de mai 1918.

J. Kastner & Co., machines à coudre, Mali Stober, séparé de biens de S. Kastner, depuis le 13e jour de mai 1918.

Knight Decorator, G. Radford Knight, veuf, depuis le 13e jour de mai 1918.

Union Metal Bed Manufacturing Co., A. Kantorovitch, séparé de biens de A. Markovitch, depuis le 15e jour de mai 1918.

J. Lavoie Toilet Laundry Co., J. Lavoie, séparé de biens de L. Lachapelle, depuis le 15e jour de mai 1918.

Ginsberg Motor Co., 282 Sainte-Catherine, A. Ginsberg, célibataire, depuis le 13e jour de mai 1918.

National Printing Co., Ltd., W. A. Desbarats, célibataire, depuis le 7e jour de mai 1918.

Roumanion Orthodox Church, Révérend G. Georhui, célibataire, depuis le 10e jour de mai 1918.

A. C. Lavetta, bijoutiers, Montréal, A. C. Lavetta, marié à M. Virolle, à San

Francisco et al, depuis le 10e jour de mai 1918.

Imperial Grocery, Regd., B. Browns-tein, célibataire, depuis le 19e jour de janvier 1918.

Drapeau & Champagne, plombiers, E. Guindon, en communauté de biens de D. Terreault, depuis le 8e jour de mai 1918.

Majestic Billiard Hall, 234 Saint-Laurent, S. Seback, en communauté de biens de Mary Harie Mike Trakas, séparée de biens, depuis le 17e jour de mai 1918.

Geo. Georgulis & Co., Crème à la glace, Geo. Georgulis, Geo. Wumenos, tous deux célibataires, depuis le 8e jour de mai 1918.

Maritime Wrecking and Salvage Co., Ltd., incorporée par lettres patentes fédérales, le 29e jour de décembre, filé, H. Markey, vice-président.

Queen Quality Waist Co., Geo. Nakel, célibataire, Mary Amber, séparée de biens de Geo. Tanuos, depuis le 4e jour de mai 1918.

Graveline et Kennedy, Antoine Graveline, Daniel Kennedy, tous deux célibataires, depuis le 8e jour de mai 1918.

Z. Cusson Regd., Avila Cusson, en communauté de biens de Alice Barré, Jos. Cusson, séparé de biens de Anna Morin, depuis le 10e jour de mai 1918.

Lazure et Clavet, Etables, Ernest Lazure, en communauté de biens de Elodie Reuillard, Johnny Clavet, célibataire, depuis le 8e jour de mai 1918.

## LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 37

*Demandez notre catalogue et notre liste de prix.*

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The  
**THOS. PINK Co., Limited**

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - (ONTARIO)



FABRIQUES AU CANADA

## Actes Enregistrés au Bureau d'Artabaska du 13 au 18 mai 1918

Vente—Nap. Gélinas à Achille Gélinas, p. 922, Warwick, \$350.00, payées.

Vente—Alfred Rousseau à Ernest Marchand, p. 144 Warwick, \$600.00, payées.

Obligation—J. E. Michaud à Louis Langlois, 234, Tingwick, \$1,300.

Vente—Jos. Michaud à J. B. Michaud, 141, Tingwick, \$2,000.00, \$1,000.00 a/c.

Vente—Le même à James Gleason, 139 et 140, Tingwick, \$3,500, \$1,200.00 a/c.

Vente—James Gleason à Denis Gleason, 140, Tingwick, \$1,600.00, \$1,000.00 a/c.

Vente—Warwick Overall Co., à J. Upton Maher, p. 179, Warwick, \$1,750.00, \$100.00 a/c.

Obligation—Alfred Pothier à F. O. Baril, 86 et 87, Tingwick, \$400.00.

Obligation—Adéland Houle à Albert Baril, 709, 710 et p. 608, Warwick, \$1,500.00.

Vente—Ernest Houle à Nap. Giguère, ½ s.-e. 742, Warwick, \$1,600.00, \$425.00 a/c.

Donation—Patrick Frawley à J. H. Frawley, p. 255 et 257, Tingwick.

Donation—Le même à Edouard Frawley, 34, 35 et 36, Tingwick.

Vente—Emile L'Heureux à Pat. Frawley, p. 56 et 57, Warwick, \$1,425.00, payées.

Vente—George A. Jennings, à Roméo Baril, ½ s.-e. 78, 174, 175 et 177, Warwick, \$10,000.00, \$6,000.00 a/c.

Vente—J. B. Lemay à Emile L'Heureux, p. 204, Warwick, \$3,700.00, \$1,200.00 a/c.

Vente—Adéland Houle à Pierre Tournigny, p. 712, Warwick, \$3,700.00, \$1,000.00.

Vente—Octave Lemieux à Adéland Houle, p. 608, Warwick, \$2,500.00, payées.

Vente—Chester Fowler à Wm. Thos. Greer, 542, Tingwick, \$1,200.00, payées.

Vente—Wilfrid Jutras à Téléphore Provencher, p. 277, Badstrode, \$325.00, dues.

Obligation—Onés et Adéland Bolduc, à Edm. Schelling, p. 299 et autres, Sainte-Hélène, \$1,000.00.

Vente—Thomas Labbé à Louis Sénéchal, 1051 et autre, Warwick, \$3,700.00, \$2,000.00 a/c.

Obligation—Louis Sénéchal à Joseph Angers, père, p. 127, Arthabaskaville et autres, \$1,200.00.

Obligation—Alcide et Hercule Bergeron, à Ernest et Alphonse Fortier, p. 203, 204 et 38, Arthabaskaville, \$2,000.00.

Obligation—Louis Rioux à Edmond Juneau, 13 et p. 12, Saint-Norbert, \$700.00.

Vente—Félix Baril à F.-X. Desrochers, p. 48, Warwick, \$400.00, \$100.00 a/c.

Obligation—Joseph Thibault à Pierre Brindle, 1050 et 1102, Warwick, \$400.00.

Donation—Mme Lucie Ouellet à Jos. Martineau, p. 343, Warwick.

Vente—Mme Marie Laroche à Philippe Houle, 223, Warwick, \$250.00, dues.

Vente—Honoré Gauthier à Mme Délima Carrier, 404, Warwick, \$1,850.00, payées.

Obligation—Mme Délima Carrier à

Mme Philomène Grenier, 404, Warwick, \$400.00.

Echange—Henry Poudrier et Henri Leblanc, 1er cédant, 244e et p. 244d, Arthabaskaville, le 2me cédant imm. dans autre comté.

Vente—Eugène St-Germain à Albéric Lemire, 7e, 12e rang et autres, Simpson, \$5,800.00, \$3,000.00 a/c.

Vente—Norbert Champagne à Joseph Auger, 139, Horton, \$2,500.00, \$500.00 a/c.

### NOUVELLES COMPAGNIES FÉDÉRALES

Swan Lake Farms, Ltd., Toronto, \$500,000.

The Flaxinum Sales Co., Ltd., Winnipeg, \$25,000.

Fairfax Forgings Ltd., Montréal, \$1,500,000.

Oppenheimer Casing Co. of Can., Ltd., Toronto, \$500,000.

Sunbeam Chemical Co. of Can., Ltd., Toronto, \$50,000.

Saxon Motors Corporation of Can., Ltd., Windsor, \$50,000.

Frank Waterhouse and Co. of Can., Ltd., Vancouver, \$50,000.

Alfred and Co., Ltd., Montréal, \$1,000,000.

Petroleum and Gas Products Ltd., Toronto, \$1,000,000.

Dillon Crucible Alloys Ltd., Welland, Ont., \$100,000.

Robinson Alamo Ltd., Winnipeg, \$30,000.

Canadian Buttons, Ltd., Montréal, \$25,000.



### Cinquante Ans de Succès

Depuis près d'un demi siècle, les Peintres et les Quincailliers insistent pour avoir le

## Blanc de Plomb Pur Marque "TIGER"

Ce printemps, le Blanc de Plomb de la Marque "Tiger" est le même que celui que vous avez toujours vendu. Sa qualité et sa valeur exceptionnelles seront toujours les meilleures.

Garnissez-en votre stock, et vous pourrez être assuré d'une saison profitable en fait de vente de Blanc de Plomb.

**MONTREAL ROLLING MILLS, CO.**  
MONTREAL P.Q.

# LES TRIBUNAUX

## JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

Jos. Larose Saurette v. Georgiana Hébert et Mme Narcisse Legault, Montréal, \$250.  
 Jos. Barbeau et al v. Avila Robert, Anchin, \$1,100.  
 Rose Robert Simpson et al v. Wm Ray, Montréal, \$120.  
 Weinfield & Co. v. J. A. Lefebvre, Montréal, \$2,076.  
 Greater Montreal Land Investment Co., Ltd. v. Tancrède Magnan, Montréal, \$280.  
 Elie Charron v. Jos. Forget, Longueuil, \$173.  
 Lorenzo Bélanger v. B. Wyndam, Montréal, \$586.

## JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

P. A. Lafleur v. Wilf Gravel, \$23.  
 Oeilvie Flour Mills Co. v. Solar Yeast Co., \$56.  
 J. Rochstein & al v. Wm. Murphy, \$24.  
 J. A. Pichet v. R. David, \$25.  
 E. Godbout v. Guertin & Bouchard, \$94.  
 T. Paquette v. J. L. Paré, et C. S. Sarault, \$50.  
 C. W. S. dl dl wywywoyoyoyopopo C. W. Smiley v. John Thorpe, \$25.  
 L. C. Meunier v. J. A. S. Vincent, & Co., \$27.  
 Mme A. B. Maasolas v. A. Collin, \$28.  
 J. R. Hamelin v. René Gagnon, \$20.

J. R. Hamelin v. Ls. Paquin, \$12.  
 C. W. Lindsay Ltd v. J. M. Ferras, \$24.  
 P. Mallette v. Eric et Aimé Mallette, \$27.  
 U. Podolsky et al v. Petulip Lopic, \$32.  
 E. Viau v. A. Gagnon, \$22.  
 R. Gervais v. D. Sigouin, \$10.  
 C. H. Bleau v. F. Pagineau, \$18.  
 Société d'Administration Générale v. L. Fineberg, \$26.  
 J. H. Valiquet v. L. L'Heureux, \$32.  
 M. E. Haye, v. H. Vincent, \$28.  
 J. A. Coulombe v. W. Giri, \$24.  
 J. D. Gendron v. A. Demers, \$53.  
 Baillargeon Express v. C. E. Globensky, \$11.  
 E. J. Caslbagnay v. C. E. Brillon, \$16.  
 E. Beauchamp v. H. Trudel, \$20.  
 J. A. Hurteau & Cie v. Mme T. Barrette, \$11.  
 M. L. H. & P. Co. v. A. Rouleau, Verdun, \$26.  
 Imprimerie Populaire, Ltée v. A. Charbonneau & Cie, Outremont, \$29.  
 British Can. Life & Accident Ins. Co. v. A. Lapierre, Chicoutimi, \$50.  
 St. Jacques Tobacco Packing Co. v. J. R. Gosselin, Saint-Ephrem, \$22.  
 L. Guesberg, v. J. Marcotte, Longueuil, \$27.  
 A. T. Wells v. J. Haig, Greenfield Park, \$22.  
 Renfrew Machinery Co. v. A. Nadeau, Sainte-Justine de Dorchester, \$24.  
 S. Lushner v. M. Sabbath, \$20.  
 C. Kalmanovitch v. A. Miller, \$17.  
 J. Leduc v. H. P. Frost, \$67.

O. Crevier v. Back River Sockey Club, Ltd., \$65.  
 C. Diotte v. E. Albert, \$25.  
 G. A. Holland & Son Co. v. C. C. Brault, \$44.  
 Hart & Adair Coal Co. v. Duluth, \$19.  
 A. D. Irvine v. G. Hillson, \$17.  
 T. Cardinal et al v. T. Paquin, \$40.  
 S-Ls. Upholstering Mattresses Mfg. Co. v. C. H. Scott et Co., \$24.  
 R. D. Matheson, v. C. H. Scott, & Co., \$24.  
 C. Kalmanovitch v. S. Herscovitch, \$35.  
 E. Viau v. J. Dagenais, \$27.  
 G. Guyon v. A. Robln, \$47.  
 R. T. Heniker v. L. Trudel, \$61.  
 H. A. Demers v. J. Talbot, \$28.  
 J. Elie v. J. Alain, \$12.  
 J. O. Mousseau v. J. H. Langlois, \$17.  
 A. H. Graham, v. Listez, \$10.  
 H. Maher, v. Guar. Pure Milk Co., \$38.  
 Mme A. Goldenberg v. M. Berman, \$26.  
 A. Boisvert v. A. Lamarche, \$50.  
 M. T. Co. v. Hartley, \$77.  
 Economic Realty Ltd. v. E. Hamilton, \$21.  
 O. Faubert v. D. Blais, \$38.  
 M. Monette v. J. Bélanger, \$36.  
 P. Bastien v. R. Giroux, \$13.  
 P. Bastien v. P. Gaudreault, \$49.  
 W. Daous tv. J. C. H. Laflamme, \$30.  
 Merchant Coal Co. v. J. Young, \$30.  
 J. G. Perron v. R. C. Sturgeon, Outremont, \$37.  
 Mme R. Latour v. Pat. Latour, Ile Perrot, \$99.



## "McCASKEY" Systèmes de Comptes POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province du Québec, J.-E. Bédard, Boîte 12, Faubourg Saint-Jean, Québec. — E.-E. Pré-court, 55 1/2 rue King, Sherbrooke.

**McCaskey Systems  
Limited**

235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO

## Quincaillerie de toute sorte

TOUJOURS EN STOCK

Une attention toute spéciale est portée aux commandes reçues par la poste ou par téléphone.

**THOS. BIRKETT & SON CO.,  
LIMITED**

Marchands de Quincaillerie en Gros

OTTAWA,

CANADA

TELEPHONE QUEEN'S 859  
189

## La Baratte de Confiance



Le plus ancien et le meilleur modèle de baratte à beurre du monde, rapide et sanitaire. Ni saleté, ni éclaboussure, ni travail fatigant, bat plus rapidement et fait plus de meilleur beurre.

Un ou plusieurs marchands demandés dans toute ville ou village de la Province de Québec. Gros profits, ventes rapides, et satisfaction toujours assurée aux clients.

Plus de 100,000 de ces barattes à présent en usage et tous ceux qui en ont, pleinement satisfaits.

Ecrivez-nous pour prix.

**The Reliable Churn Co.**

141 RUE KING EST

TORONTO



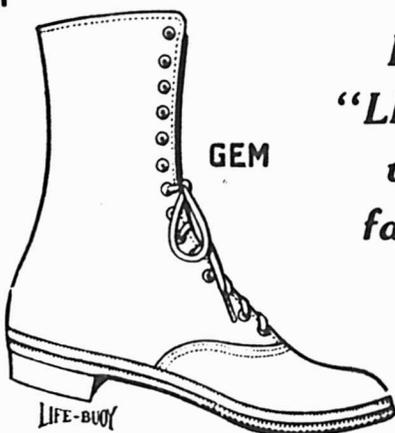
Les  
**Chaussures  
 de Sports  
 "LIFE BUOY"**

Tout semble indiquer que la demande pour ces sortes de chaussures sera plus considérable cette année que d'ordinaire, et vous ferez bien d'en faire provision d'avance.

Vos commandes adressées à l'un ou l'autre des deux Entrepôts-succursales spécifiées ci-dessous, vous seront expédiées par PREMIER TRAIN, dès réception de vos ordres.

**The Kaufman Rubber Co.,**  
 LIMITED

Montréal - - - 310 Rue Craig Ouest  
 Québec - - - - 615 Rue St-Valier



*Faites des  
 "LIFE BUOY"  
 votre ligne  
 favorite d'été*

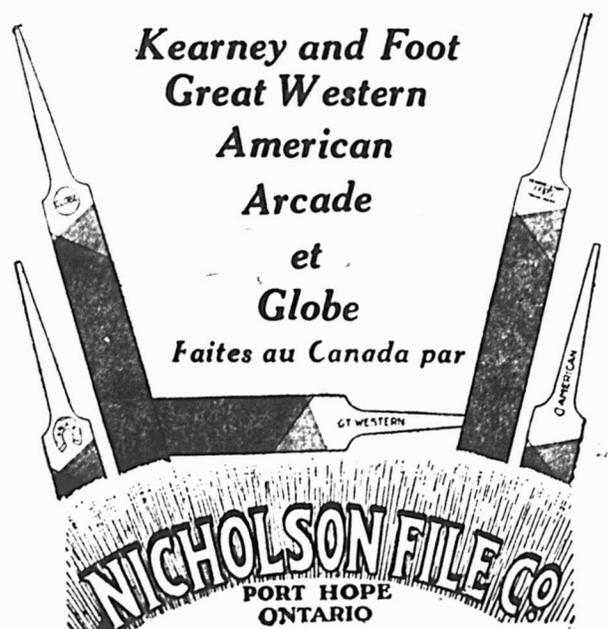
# Faites de votre Commerce de Limes un commerce de premier ordre.

Parmi les Limes "Famous Five", il y en a une qui convient exactement aux besoins de chacun de vos clients.

Vos clients accepteront toujours sans discuter, une "Famous Five", parcequ'ils savent qu'elles sont le type même de la lime de qualité.

Votre "ligne de moindre résistance" pour la vente est de spécifier les "Famous Five", lorsque vous faites vos achats.

Ce sont:



# GUIDE DE L'ACHETEUR

## ET

### LISTE PARTIELLE DES PRODUITS DE NOS ANNONCEURS

Il n'y a rien sur le marché que nous ne puissions vous aider à acheter à votre avantage. C'est pourquoi nous publions ce guide. Nous vous recommandons de le parcourir. Si vous désirez plus de détails sur la marchandise qu'il vous offre, veuillez vous référer à l'index des annonceurs, et de là à leur page d'annonces. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Accessoires électriques</b><br/>Superior Electric Co.</p> <p><b>Acier en barre</b><br/>Nova Scotia Steel Co.<br/>Steel Co. of Can.<br/>B. &amp; S. H. Thompson.</p> <p><b>Affiche-réclame</b><br/>Canadian Poster Co.</p> <p><b>Agents à Commission</b><br/>York Mercantile.</p> <p><b>Agent de Change</b><br/>Bryant-Dunn Co.</p> <p><b>Anses à seau</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Allumettes</b><br/>The E. B. Eddy &amp; Co., Ltd.</p> <p><b>Anneaux pour ballots</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Architecte</b><br/>L. R. Montbrjand.</p> <p><b>Armes à feu</b><br/>Remington Arms Co.<br/>Dupont de Nemours.</p> <p><b>Assurances-feu</b><br/>Assurance Mont-Royal.<br/>Cie d'Ass. Mut. du Commerce.<br/>Einhart &amp; Evans.<br/>Liverpool-Manitoba.<br/>Western Ass. Co.</p> <p><b>Assurance-vie</b><br/>Canada Life Ass. Co.<br/>La Prevoyance.<br/>Sun Life Ass. Co.</p> <p><b>Balaie</b><br/>Parker Broom Co.</p> <p><b>Balances Automatiques</b><br/>International Business Machine.<br/>Brantford Scale.<br/>Dayton Scale.</p> <p><b>Banques—Banquier</b><br/>Banque d'Hochelaga.<br/>Banque Nationale.<br/>Banque Molson.<br/>Banque Provinciale.<br/>Banque d'Épargne.<br/>Garand, Terroux &amp; Co.</p> <p><b>Barattes</b><br/>Reliable Churn.<br/>Lewis Bros.</p> <p><b>Beurre de Peanut</b><br/>Wm. Clark, Ltd.</p> <p><b>Bière et Porter</b><br/>Molsons Breweries.<br/>National Breweries.</p> <p><b>Bocaux pour Conserves</b><br/>Dominion Glass Co.</p> <p><b>Biscuits, Confiseries</b><br/>Charbonneau, Limitee.<br/>Montreal Biscuit Co.<br/>McCormick Biscuits.</p> <p><b>Boîtes en fer blanc lithographié.</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Borax</b><br/>B. &amp; S. Thompson &amp; Co., Ltd.</p> <p><b>Bouchons</b><br/>S. H. Ewing &amp; Sons.</p> <p><b>Bourrures et colliers</b><br/>American Pad &amp; Textile Co.</p> <p><b>Broche Galvanisée</b><br/>Frost Stee &amp; Wire Co., Ltd.</p> <p><b>Cacao</b><br/>Walter Baker Co.<br/>Borden Milk Co.</p> <p><b>Cachets de plomb</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Cadres et moulures</b><br/>La Cie Wisintainer &amp; Fils.</p> <p><b>Caisse Enregistreuse</b><br/>McCaskey System.<br/>National Cash Register Co.</p> <p><b>Capsules pour bouteilles</b><br/>Anchor Cap &amp; Closure Corp.<br/>"Catsup"<br/>Wm. Clark, Ltd.<br/>Heinz Co.</p> <p><b>Chaudrons</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> | <p><b>Chaussures</b><br/>Ames, Holden, McCready.<br/>Aird &amp; Son.<br/>Gagnon, Lachapelle &amp; Hebert.<br/>Daoust, Lalonde &amp; Cie.<br/>J. A. et M. Cote.<br/>Slater Shoe Co.<br/>James Robinson.<br/>La Parisienne.</p> <p><b>Cigarettes</b><br/>Imperial Tobacco Co.</p> <p><b>Clotures et Barrières</b><br/>Banwell Hoxie Co.<br/>Denis Wire &amp; Steel Co.<br/>Frost &amp; Steel Wire Co., Ltd.</p> <p><b>Cognacs</b><br/>Henri Roy.</p> <p><b>Cols</b><br/>Arlington,<br/>Cluett, Peabody.</p> <p><b>Cornichons</b><br/>Heints &amp; Co.</p> <p><b>Courroies pour boîtes</b><br/>J. E. Beauchamp &amp; Co.<br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Crème de tarte</b><br/>E. W. Gillett.</p> <p><b>Crochets d'acier roulé</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Cuves</b><br/>The E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Collection de Comptes</b><br/>Handy Collection Ass'n.</p> <p><b>Collets (faux-cols)</b><br/>Cluett, Peabody &amp; Co.</p> <p><b>Comptables</b><br/>Benoit &amp; DeGrosbols.<br/>L. A. Caron.<br/>Gagnon &amp; L'Heureux.<br/>Gonthier &amp; Midgley.<br/>E. St-Amour.</p> <p><b>Confitures</b><br/>Dominion Cannerns, Ltd.<br/>Wagstaffe Limited.</p> <p><b>Conserves de viande</b><br/>Wm. Clark, Ltd.<br/>Dominion Cannerns, Ltd.</p> <p><b>Conserves de fruits</b><br/>Dominion Cannerns, Ltd.</p> <p><b>Courroies d'emballage pour boîtes</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Eaux gazeuses</b><br/>Art. Brodeur.</p> <p><b>Essences Culinaires</b><br/>Henri Jonas &amp; Cie.</p> <p><b>Epiceries en gros</b><br/>Hudon &amp; Orsall.<br/>Hudon Hebert.</p> <p><b>Ecrous</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Enseignes d'annonces</b><br/>J. N. Warmington &amp; Co.</p> <p><b>Essence culinaire</b><br/>Henri Jonas &amp; Cie.</p> <p><b>Farine préparée</b><br/>Brodie &amp; Harvie.</p> <p><b>Ferblanc</b><br/>A. C. Leslie &amp; Co., Ltd.<br/>B. &amp; S. H. Thompson &amp; Co., Ltd.</p> <p><b>Ferronnerie, etc.</b><br/>Aug. Couillard.<br/>Birkett &amp; Son.<br/>L. H. Hebert &amp; Cie.<br/>Lewis Bros.</p> <p><b>Fers à repasser</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Fèves au lard</b><br/>Wm. Clark, Ltd.<br/>Dominion Cannerns, Ltd.</p> <p><b>Formes et Bustes</b><br/>Delfosse &amp; Co.</p> <p><b>Fonderie</b><br/>Canada Foundries and Forgings.<br/>La Fonderte de Plessisville.</p> | <p><b>Ficelle</b><br/>Beveridge Paper.</p> <p><b>Fourneaux</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Formes et Bustes</b><br/>Delfosse &amp; Co.</p> <p><b>Gants de toilette</b><br/>Acme Glove Works, Ltd.<br/>Hudson Bay Knitting Co.</p> <p><b>Gants de coton</b><br/>American Pad, Textile Co.<br/>Hudson Bay Knitting Co.<br/>Acme Glove Works.</p> <p><b>Gelées</b><br/>Dominion Cannerns, Ltd.</p> <p><b>Ginger Ale</b><br/>Art. Brodeur.</p> <p><b>Glycerine</b><br/>B. &amp; S. H. Thompson &amp; Co.,</p> <p><b>Graisse-Saindoux</b><br/>Gun, Limited.</p> <p><b>Haches</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Hardes faites</b><br/>Victoria Clothing.</p> <p><b>Harengs en boîte</b><br/>Connors Bros., Ltd.<br/>D. Hatton Co.</p> <p><b>Hôtel à Québec</b><br/>Hotel Victoria.</p> <p><b>Huile de foie de morue</b><br/>La Cie J. L. Mathieu.</p> <p><b>Huile de pétrole</b><br/>Imperial Oil Co.</p> <p><b>Insecticide</b><br/>Calcarsen.<br/>"Kiddie Kar"<br/>La Cie Wisintainer &amp; Fils.</p> <p><b>Lait condensé</b><br/>Borden Milk Co.</p> <p><b>Lait en poudre</b><br/>Canadian Milk Products Co.</p> <p><b>Lampes Électriques</b><br/>Churton &amp; Taylor.</p> <p><b>Langue marinée</b><br/>Wm. Clark, Ltd.</p> <p><b>Levure (Yeast)</b><br/>E. W. Gillett &amp; Co.</p> <p><b>Limes</b><br/>Nicholson File Co.</p> <p><b>Moulin à laver</b><br/>Maxwells, Ltd.</p> <p><b>Marmalade</b><br/>Dominion Cannerns, Ltd.<br/>Wagstaffe Ltd.</p> <p><b>Marteaux</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Métaux en lingots</b><br/>Leslie &amp; Co.<br/>B. &amp; S. H. Thompson &amp; Co.,</p> <p><b>Meubles</b><br/>Canadian Rattan Chair.<br/>Victoriaville Furniture Co.</p> <p><b>Mince meat (viande hachée)</b><br/>Wm. Clark, Ltd.</p> <p><b>Monuments, etc.</b><br/>J. Brunet.</p> <p><b>Nourritures pour enfants</b><br/>Borden Milk Co.</p> <p><b>Papeterie</b><br/>Beveridge Paper.<br/>Jos. Fortier.<br/>J. B. Rolland &amp; Fils.</p> <p><b>Papier</b><br/>Beveridge Paper.</p> <p><b>Papier à mouches</b><br/>Tanglefoot.</p> <p><b>Papier-toilette</b><br/>Beveridge Paper.<br/>The E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Patte de cochons</b><br/>Wm. Clark, Ltd.</p> | <p><b>Peintures</b><br/>McArthur-Irwin.<br/>Ottawa Paint Co.<br/>A. Ramsay.</p> <p><b>Pierre Artificielle</b><br/>C. E. Laflamme.</p> <p><b>Planches à laver</b><br/>E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Plumes de volailles</b><br/>P. Poullin &amp; Cie.</p> <p><b>Poêles</b><br/>Clare Bros.</p> <p><b>Poêles à l'huile</b><br/>Imperial Oil Co., Ltd.</p> <p><b>Poisson</b><br/>D. Hatton &amp; Co.</p> <p><b>Pompes à Puits</b><br/>Canada Foundries &amp; Forgings.</p> <p><b>Poudre à laver</b><br/>N. K. Fairbanks Co.</p> <p><b>Poudre Auto pour insectes</b><br/>J. E. Beauchamp &amp; Cie.</p> <p><b>Poudre d'Oeufs</b><br/>S. H. Ewing &amp; Son.<br/>Lambert &amp; Co.</p> <p><b>Renseignements Commerciaux</b><br/>R. G. Dun &amp; Co.</p> <p><b>Sacs d'épicerie</b><br/>The E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Sacs à farine</b><br/>E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Sardines</b><br/>Connors Bros.<br/>D. Hatton.</p> <p><b>Saucisse</b><br/>Dionne Sausage Co.</p> <p><b>Saumon fumé</b><br/>D. Hatton &amp; Co.</p> <p><b>Savons</b><br/>The N. K. Fairbanks &amp; Co.</p> <p><b>Scies</b><br/>Disston, Henry &amp; Sons, Inc<br/>Simonds Canada Saw.</p> <p><b>Seaux</b><br/>The E. B. Eddy &amp; Co.</p> <p><b>Sirop de blé-d'Inde</b><br/>Canada Starch Co.</p> <p><b>Sirop de fruits</b><br/>Dominion Cannerns Ltd.</p> <p><b>Sirop pour le rhume</b><br/>La Cie J. L. Mathieu.</p> <p><b>Soda à laver</b><br/>Church &amp; Dwight.</p> <p><b>Soda à pâte</b><br/>Church &amp; Dwight.</p> <p><b>Soupe en boîte</b><br/>Wm. Clark, Ltd.</p> <p><b>Sucre</b><br/>St. Lawrence Sugar Ref. Co.</p> <p><b>Tabac à chiquer</b><br/>The Imp. Tobacco Co.</p> <p><b>Tabac à priser</b><br/>The Imp. Tobacco Co.</p> <p><b>Tabac à fumer en palette</b><br/>The Imp. Tobacco Co.</p> <p><b>Thé</b><br/>Furuya &amp; Nichtmura.</p> <p><b>Toitures</b><br/>A. McArthur &amp; Co., Ltd.</p> <p><b>Tôle d'acier</b><br/>Leslie.<br/>Nova Scotia Steel Co</p> <p><b>Tondeuses à Gazon</b><br/>Canadian Foundries and Forgings.<br/>Maxwells, Limited.</p> <p><b>Tuyaux de poêle</b><br/>Manufacture Jas. Smart.</p> <p><b>Volailles</b><br/>P. Poullin &amp; Cie.</p> <p><b>Whiskey</b><br/>Jos. Seagram.</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# La Machine GOODYEAR est FAITE pour FONCTIONNER d'une façon qui donne SATISFACTION

Elle n'est *PAS* faite pour être vendue, ou pour répondre aux nécessités d'un prix de vente particulièrement bon marché.

Et, lorsque la *MACHINERIE GOODYEAR* est installée, elle est *MAINTENUE* en bon ordre de marche, par un personnel expérimenté et habile de mécaniciens se rendant à domicile.

**Qualité            Efficacité**  
**Commodité d'opération**

EQUIPEMENTS POUR REPARAGE  
DE CHAUSSURES.

TOUTES LES GRANDEURS.

FAITS AU CANADA.

TOUTES CHOSES POUR LE  
MAGASIN DE REPARATION  
DE CHAUSSURES, MODERNE.

**Coût d'installation minime**  
**Entretien bon marché**

*DEMANDEZ-NOUS NOTRE PLUS RECENT CATALOGUE*

**United Shoe Machinery Company of Canada, Limited**  
MONTREAL, (P.Q.)

90 Rue Adélaïde Ouest,  
Toronto

179 Rue King Ouest,  
Kitchener

28 Rue Demers,  
Québec

**INCORPOREE 1855**

# LA BANQUE MOLSONS

Capital Versé . . . . . \$4,000,000  
Fonds de Réserve . . . . . 4,800,000

SIEGE SOCIAL - MONTREAL.

97 succursales dans les principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

**Edward C. Pratt, gérant général**

## LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000  
Capital versé . . . . . 2,000,000  
Réserves . . . . . 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,  
14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

## Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

**GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE**

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines. N.-E.—Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

**Bureau Principal : New Glasgow (N.-E)**

## SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

—

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE . . . . . \$2,000,000  
CAPITAL PAYE ET SURPLUS (au 31 déc. 1917) 1,750,000  
ACTIF TOTAL: au-delà de . . . . . \$21,600,000  
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable H. LAPORTE, C. P., de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.  
Vice-Président: W-F. CARSELEY, capitaliste.  
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.  
M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."  
L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif de la Province du Québec, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.  
M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.  
M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien

BUREAU DE CONTROLE  
(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.  
Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, vice-président du Crédit foncier franco-canadien.  
L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.  
Secrétaire, M.J.-A TURCOT      Inspecteur en Chef, M.-M. LAROSE,  
Chef Département de Crédit,      Inspecteur, M. ALEX. BOYER  
M. C.-A. ROY

## BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé . . . . . \$10,000,000  
Capital versé et fonds de réserve . . . . . 7,700,000  
Total de l'actif . . . . . 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président ;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.  
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques  
F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada  
—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

21 mars 1918.

Les affaires n'ont guère porté que sur six cent mille actions; la série des journées d'un million s'interrompt ce soir. Après l'avance rapide, le mouvement rétrograde se ralentit à ton tour. Comme la mer qui se fait étale entre deux marées, le marché se calme et les cours tendent à se stabiliser. Il semble qu'on entre dans une période favorable aux opérations fréquentes et à petits bénéfices. Les vieux de la Bourse à qui une longue observation a rendu familière la fluctuation des cours, du moins inclinent-ils à le croire.

Les nouvelles cependant sont loin d'être mauvaises, les facteurs de hausse s'accumulent; les uns et les autres finiront par bien avoir leur effet sur les cours. Depuis l'ouverture des hostilités, jusqu'au 1er mai, la balance du commerce s'établit en faveur des Etats-Unis par 9 milliards 388 millions. Ce chiffre fabuleux dépasse la faculté que chacun a d'imaginer quel a été en ces quatre années de guerre, le développement de l'industrie, dans quelle proportion s'est accrue sa capacité de production, quelle a été la progression de la fortune américaine. La fin de la guerre n'est pas proche et les frais qu'elle occasionne grandissent de mois en mois.

Les sous-marins allemands commencent à couler les navires norvégiens et ces provocations peuvent amener dans le conflit une puissance de plus. Ce serait encore plus d'armes, plus de matériel, à fabriquer, c'est-à-dire plus de commandes et plus de bénéfices pour l'industrie américaine de guerre. Dans le monde politique on est sous l'impression que députés et sénateurs ne voteront pas d'impôts nouveaux avant de partir en vacance. C'est un répit probable qui s'étendra jusqu'à dé-

cembre et d'ici là beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts. En tous cas c'est un souci de moins qui pèse sur l'industrie. L'action U. S. Steel sera ex-dividende à la fin du mois, le prix du cuivre sera peut-être relevé sous peu d'un cent par livre. Enfin il ne paraît pas encore que les grands opérateurs de Wall Street aient liquidé leurs actions. Telles sont quelques-unes des raisons sur lesquelles s'appuie notre confiance en l'avenir du marché.

BRYANT, DUNN &amp; CO.

## RAPPORT SEMESTRIEL DE LA BANQUE DE MONTREAL

Le rapport semestriel de la Banque de Montréal reflète l'excellente position financière de cette institution. Par son administration sage et sûre, celle-ci a su faire face avec grand avantage, à la situation créée par les circonstances. En retirant graduellement ses réserves de l'extérieur, la Banque de Montréal a pu étendre son assistance au gouvernement, aux cités canadiennes et aux villes et augmenter ses offres au commerce du pays. Outre qu'elle a porté son actif total à un nouveau niveau, ce dernier établit un record dans les affaires de banques canadiennes. Son actif, de fait, s'élève à \$426,322,096 comparativement à \$386,806,887 pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de près de \$40,000,000. Les prêts à l'étranger ont été diminués tandis que les garanties sur les municipalités canadiennes, anglaises et coloniales ont augmenté. Les profits pour les six derniers mois s'élèvent à \$1,287,586, comparativement à \$1,182,610 pour la même période l'an dernier, ce qui ajouté au compte des profits et pertes porte à \$2,952,479 le montant total disponible pour distribution.

## VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Mary Slobotsky, D. N. Nicholson, 27 mai, 10 a.m., Saint-Jacques, Chambre 24, Brouillet.  
M. L. H. & P. Co., Adélaré Bérubé, 27 mai, 10 a.m., 416 Cadieux, Racine.  
Consolidated Plate Glass Co., Ltd., A. Couture, 27 mai, 2 p.m., 150 Sainte-Catherine Est, Proulx.  
St. Lawrence Brick Co., J. A. Julien, 27 mai, 1 p.m., 905 Notre-Dame O., Bissonnette.  
Nicholson Construction, Ltd., Hadrian Flooring Co., of Canada, 27 mai, 10 a.m., 950 Sainte-Catherine Ouest, Bissonnette.  
P.P. Cloutier, I. Wolfson, 28 mai, 11 a.m., 3158 Saint-Laurent, Desroches.  
J. Pruneau, J. Saint-Armand, 28 mai, 11 a.m., 216 Cabot, Desjardins.  
Mme J. B. Pedro, Walter Dasison, 28 mai, 11 a.m., 486 Hamilton, Desroches.  
J. Lande, J. Lebrun, 28 mai, 10 a.m., 223 Chambord, Brouillet.  
W. B. Dufort, W. Willets, 28 mai, 10 a.m., 4271 Ney, Lalonde.  
A. Desjardins, A. Ricard dit Addulin,

28 mai, 11 a.m., 220 McCord, Lalonde.  
S. Fournier et al, W. Juneau, 28 mai, midi, 708 Cartier, Lalonde.  
C. A. Sharpe, Ltd., Mme P. Dagenais, 28 mai, 11 a.m., 2330 Boyer, Proulx.  
H. C. Organ, R. Miller, 28 mai, 10 a.m., 31 Latour, Lafontaine.  
W. Gauthier, A. Desormeaux, 2 mai, 11 a.m., 2376 Chateaubriand, Lalonde.  
J. P. Thériault, N. Lefebvre, 28 mai, 2 p.m., 165 Moreau, Lalonde.  
Mantle Lamp Co. of America Inc., Jos Tremblay, 2 mai, 2 p.m., 11 Place d'Armes, Chambre 615, Dockstader.  
Publishers Association of Can., Jos Sauvé, 25 mai, 2 p.m., 678 Joseph Verdun, Desroches.  
J. H. McKeown, A. J. Coul, 4 juin, 286 Melrose, Desroches.  
W. M. Birks et al, E. J. Kelly et al, 27 mai, 11 a.m., 10 Cathcart, Marson.  
Hart & Adair Coal Co., E. Bisailon, 27 mai, 2 p.m., 17 Fabre, Marson.  
W. Lamarre, Olivier Archambault, 30 mai, 10 a.m., 1261 Saint-Hubert, Bourdeau.  
C. Scott, M. H. Taylor, 25 mai, 2 p.m., 91 Darling, Proulx.  
S. Croysdill, Henné Bastien, 27 mai, 11 a.m., 97 Sherbrooke, Proulx.  
Ovila Arcand, Arthur Roussel, 27 mai, 11 a.m., 72 Seconde Avenue, Desroches.

Ovila Arcand, J. Fungle, 27 mai, 11 a.m., 105 Seconde Avenue, Desroches.  
Harry Heller et al, P. Bernard, 27 mai, 10 a.m., 597 Laval, Lapierre.  
G. Jackson, A. Richard, 27 mai, 1 p.m., 2515 Avenue du Parc, Desroches.  
Geo. Olivier, Windsor Amusementst, 27 mai, 10 a.m., 186 Windsor, Decelles.  
Jas. Prud'homme, J. T. Décarie et al, 27 mai, 10 a.m., 352 Boulevard, Decelles.  
F. Lauzon, Willibred Wilhelmy, 27 mai, 2 p.m., 194 Fourth Ave., Decelles.  
J. C. H. Dussault et al, Mme N. Harpairo et al, 27 mai, 10 a.m., 332 Saint-Dominique, Decelles.  
Alphonsine Bernier, Alix Clément, 27 mai, 10 a.m., 266 Hutchison, Bienjannetti.  
J. Lareau, Théodore Lawrence, 27 mai, 10 a.m., 81 Sherbrooke Ouest, chambre 2, Lauzon.  
Omer Gobeil, J. U. Ducharme, 28 mai, 10 a.m., 3361 Saint-Hubert, Lauzon.  
A. Joseph Louis Sévigny, Mme F. D. Stewart, 29 mai, 1 p.m., 6110 Amherst, Coutu.  
A. S. Deguire, Alex. Mackay, 29 mai, 1 p.m., 97 Saint-Jacques, chambre 79, Trudeau.  
Christie Clothing Co., Ltd., Albert Brodeur, 20 mai, 2 p.m., 302 Lasalle, Normandin.



# Au Secours de la Terre

## Cultivateurs et Citadins

### ATTENTION!

**L**A pénurie de la main-d'oeuvre est grande et pour éviter les affres de la faim, il faut une coopération étroite entre le cultivateur qui produit et le citadin qui consomme. Seul, laissé à ses propres ressources, l'agriculteur ne peut parer à la disette, en dépit de sa meilleure volonté. Pour faire produire à la terre tout le pain dont nous aurons besoin l'hiver prochain, tous les habitants des villes et villages, tous les professionnels, ouvriers, commerçants, industriels, étudiants ont l'impérieux devoir de venir au secours du cultivateur. C'est la seule source de main-d'oeuvre. Si vous ne répondez pas immédiatement à l'appel du sol, vous serez les premiers, vous et vos familles, à souffrir de la faim.

JOS.-ED. CARON,  
Ministre de l'Agriculture.

#### CULTIVATEURS ET FERMISERS

Vous avez magnifiquement répondu à la demande de Surproduction agricole ou vous vous apprêtez à le faire. La Patrie compte que vous ferez rendre à vos terres cette année 2 et 3 fois plus qu'auparavant. Pas un seul pied de terre ne doit rester improductif. Pour remplir la lourde tâche de fournir le pain quotidien à tant de bouches, plusieurs d'entre vous ont besoin d'aides; ils feront, en les engageant, un fructueux placement et une oeuvre vraiment humaine.

Les gens des villes viendront vous prêter assistance dans les moments difficiles que vous traversez. Pour vous faciliter la tâche, remplissez un des coupons ci-dessous, et faites-le parvenir à l'adresse indiquée. Vous pouvez vous adresser aussi à votre Comité paroissial qui se chargera de faire suite à votre demande.

Les Bureaux de Placement du Gouvernement provincial se chargent aussi d'engager des ouvriers pour les fermes et de répondre aux demandes des cultivateurs. Ils sont situés dans les villes suivantes: QUEBEC, 83 rue du Pont; MONTREAL, 9, rue Saint-Jacques; SHERBROOKE, 18 rue King-Est.

#### GENS DES VILLES ET VILLAGES

Tous les hommes et jeunes gens de 14 à 70 ans, physiquement aptes, doivent dans leur propre intérêt, aider à la Surproduction agricole.

Les gens qui jouissent de leur liberté doivent donner tout leur temps au travail sur la ferme.

Tous les ouvriers, devraient bénéficier d'un congé de trois à cinq semaines pour le temps des semailles et des récoltes et aller seconder le cultivateur; ce sera le meilleur moyen d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent l'automne et l'hiver prochains.

Les cultivateurs paieront un salaire raisonnable à toute personne qui travaillera à leur emploi.

Protégez-vous, protégez votre famille en aidant dans toute la mesure du possible à la production des vivres.

Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le immédiatement à l'adresse indiquée.

#### COUPON A REMPLIR

##### Par le Cultivateur ou l'Exploitant

Je suis .....  
(quelle est votre profession?)  
J'aurai besoin de .....  
(combien d'ouvriers?)  
Âgé ..... d'environ .....  
(combien d'années?)  
.....  
(célibataire ou marié?)  
.....  
(expérimenté ou non?)  
pour faire .....  
(quel genre de travail agricole?)  
.....  
(à quel endroit?)  
à partir de .....191.....  
(quelle date?)  
jusqu'à ..... 191.....  
(quelle date?)  
à raison de .....  
(quel salaire?)  
.....  
(pension et logement compris ou non?)

##### Par l'Ouvrier ou le Postulant.

Je suis .....  
(quel est votre état ou votre métier?)  
Âgé de .....  
(combien d'années?)  
.....  
(célibataire ou marié?)  
Je désirerais travailler .....  
(à quel genre de travail agricole?)  
.....  
à titre d'ouvrier .....  
(expérimenté ou non?)  
dans .....  
(quel comté ou district de la province?)  
à partir de .....  
(quelle date?)  
jusqu'à .....  
(quelle date?)  
à raison de .....  
(quel salaire?)  
.....  
(pension et logement compris ou non?)  
Je déclare, en plus, être honnête, sobre et travailleur.

NOM .....

ADRESSE .....  
Prière d'écrire lisiblement

Ce coupon, qui n'oblige en rien, devra nous être envoyé sous enveloppe affranchie pour le 31 mai au plus tard à l'adresse suivante.

**LE DIRECTEUR DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE,**  
*Ministère de l'Agriculture à Québec.*

**ESINHART & EVANS**

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS  
39 rue S.-Sacrament  
Téléphone Main 553 MONTREAL**La Compagnie d'Assurance  
Mutuelle du Commerce**

Contre l'Incendie

Actif . . . . . \$1,025,000.00  
DEPOT AU GOU-  
VERNEMENT . . . \$69,660.00—Bureau principal:—  
179 rue Girouard, S.-Hyacinthe**WESTERN  
ASSURANCE CO.**

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO  
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

**Automobiles**Assurance  
couvrant  
contreL'incendie, l'Explosion, le Vol,  
le Transport, la Responsa-  
bilité Publique, la Colli-  
sion, les Dommages  
Matériels à  
autrui.**VIE, BRIS DE GLACES,**Accidents, Maladies, Vol,  
Attelages,  
Responsabilité de Patrons  
et Publique,  
Garantie de Contrats,  
Cautionnements Judiciaires,  
Fidélité des Employés.**LA PREVOYANCE,**189 rue St-Jacques, Montréal  
J. C. Gagné, L. B. LeBlanc,  
Directeur-Gérant. Assistant-Gérant.  
Tel. Main 1626**ASSURANCES****Solide Progrès**Des méthodes d'affaires moder-  
nes, soutenues par un record, in-  
interrompu de traitements équiva-  
lents à l'égard de ses déten-  
teurs de polices, ont acquis à la  
Sun Life of Canada un progrès  
prénominal.Les assurances en force ont plus  
que doublé dans les sept dernières  
années et ont plus que triplé  
dans les onze dernières années.  
Aujourd'hui, elles dépassent de  
loin celles de toute compagnie  
canadienne d'assurance-vie.**COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUN LIFE OF CANADA**  
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL**L'Assurance Mont-Royal**

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président

E. Clément, jr., gérant général

**\$5,000**

de

protection pour votre maison

+ plus +

**\$50 par mois**

d'indemnité pour vous-même

NOTRE NOUVELLE

**POLICE D'INDEMNITE  
SPECIALE**

ne laisse rien au hasard

Demandez-nous des renseignements

**CANADA LIFE ASSURANCE  
COMPANY**

Bureau principal, - TORONTO

**SERVICE QUE REND UNE COMPA-  
GNIE D'ASSURANCE**

La très grande majorité de ceux qui épargnent ne sont-ils pas des artisans, des cultivateurs, des employés, de petits commerçants, en un mot des représentants de toutes les classes sociales dont les modestes revenus ne permettent guère les grosses capitalisations? Les sommes mises par eux de côté chaque année sont peu considérables, et, prise séparément, chacune d'elles est trop modeste pour trouver un placement à la fois sûr et rémunérateur. L'emploi en valeurs mobilières leur est le plus souvent inaccessible et les petits capitalistes d'ailleurs, trop souvent trompés, ne se soucient guère d'y recourir ou reculent devant les formalités que leur acquisition nécessite. Si bien que cette poussière d'épargne, disséminée sur tout le territoire d'une nation, resterait stérile et pour les individus et pour la société si chacun était réduit à attendre, pour lui donner emploi, que le bas de laine où elle se cache, ait démesurément élargi ses mailles, ou que le bien convoité ait été mis en vente.

Au contraire, que des organes soient créés qui, offrant aux petites bourses le moyen de verser dans une caisse unique les sommes, si minimes qu'elles soient, qu'elles contiennent; procurent à tous les capitaux, même les plus modestes, un placement sûr et avantageux, qui leur permette de fructifier aussitôt formés, grâce à l'utilisation globale des sommes accumulées, immédiatement apparaît l'immense profit que la société tout entière peut retirer de ce lent travail de l'épargne individuelle, dont les efforts sont ainsi récompensés, sans retard, des privations qu'ils supposent.

C'est donc pour répondre à ce but qu'ont été fondées ces institutions qui, sous le nom de Compagnies d'Assurances, sont aujourd'hui dans tous les pays civilisés. Une Compagnie d'Assurances, en effet, est, par nature, et par définition, une société destinée à drainer tous les petits capitaux progressivement amassés par l'épargne populaire, et à leur offrir, avec l'appât d'un intérêt et la garantie d'un remboursement facile et immédiat, un placement qui les mette à l'abri des risques de perte ou de consommation improductive.

A cette première fonction, elles en ajoutent une autre, plus ou moins étendue suivant les pays, mais partout complètement indispensable de la première, et qui consiste à faire elle-même emploi des capitaux qui leur sont confiés, en les consacrant à l'achat de valeurs mobilières de tout repos, ou les mettant à la disposition des oeuvres d'assistance, de prévoyance ou de crédit. Elles ont surtout pour but de venir en aide aux travailleurs soucieux de suffire seuls aux besoins de leur existence sans tomber à la charge de la collectivité, en même temps qu'elles les préparent à la pratique de la mutualité et de l'assurance, fonctions plus élevées et non moins bienfaisantes.

**Bureau Principal**angle de la rue Dorchester ouest  
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; Lf. Chevallier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.



## Table Alphabétique des Annonces

Anchor Cap . . . . . 4	Cie d'Assurance Mutuel- le du Commerce . . . . . 33	Handy Collection Asso- ciation . . . . . 34	Nicholson File . . . . . 27
Auto Roach Killer . . . . . 5	City Ice . . . . . 8	Heinz . . . . . 7	Nova Scotia Steel Co. . . 30
Assurance Mont-Royal 33	Clark, Wm. . . . . 8	Imperial Tobacco . . . . . 11	Ottawa Paint . couverture
Baker & Co. (Walter) . . 8	Cluett, Peabody . . . . . 7	Jonas & Cie, H. . . . .	Paquet & Bonnier . . . . 34
Banque d'Hochelega . . 30	Connors Bros. . . . . 10	.. Couverture intérieure	P. Poulin & Cie . . . . . 8
Banque Nationale . . . . 30	Couillard, Auguste . . . 20	Kaufman Rubber . . . . . 27	Parker Brooms Co. . . . . 7
Banque Molson . . . . . 30	Dionne's Sausages . . . . 8	Laflamme, C. E., . . . . . 23	Pink, Ths. . . . . 24
Banque Provinciale . . . 30	Disston Saw . . . . . 23	La Prévoyance . . . . . 33	Ramsay Paint . . . . . 20
Banwell Hoxie . . . . . 19	Dom. Canners (Ltd.) . . 3	Leslie & Co., A. C. . . . . 19	Reliable Churn Co. . . . 26
Beauchamp, J. E. & Cie 5	Dunn, Wm. H., Limited 9	Lewis Bros. . . . . 18	Rolland & Fils, J.-B. . . 34
Barnett . . . . . 20	Eddy, E. B. & Co. . . . . 9	Liverpool-Manitoba . . . 33	Square Lake Inn . . . . . 8
Benoit et De Grosbois . 34	Esinhart & Evans, Ltd. 33	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	Steel of Canada . . . . . 25
Birkett & Son . . . . . 26	Fontaine, Henri . . . . . 34	McArthur . . . . . 19	San Life of Canada . . . 33
Borden Milk . Couverture	Fortier, Joseph. . . . . 34	McCaskey System . . . . 26	Superior Electrics Ltd. 21
Bowser . . . . . 6	Gagnon & L'Heureux . 34	Ministère de l'Agricul- ture, Québec . . . . . 32	Tanglefoot . . . . . 13
Brodeur, A. . . . . 8	Garand, Terroux & Cie 34	Ministère des Travaux Publics, . . . . . 17	United Shoe Machinery Co., Ltd. . . . . 29
Brodie & Harvie . . . . . 8	Gillett, E. W. . . . . 10	Montbriand, L. R. . . . . 34	Western Ass. Co. . . . . 33
Brunet, J., Ltée. . . . . 8	Gonthier & Midgley . . 34		Wisintainer & Fils . . . 23
Calcarsen . . Couverture	Gouvernement provin- cial . . . . . 17		
Canada Foundries and Forging . . . . . 22			
Canada Life Assurance Co. . . . . 33			
Caron, L.-A. . . . . 34			
Church & Dwight . . . . 4			

Vient de Paraître  
ALMANACH ROLLAND, AGRICOLE,  
COMMERCIAL ET  
DES FAMILLES  
— 52<sup>e</sup> Année —  
Publié par la  
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND  
& FILS,  
MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usages, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la Ville", par S. Clapin; "Marraine et Filleul", par A. D. DeColles; "Un héros inconnu", par R. Girard; "Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoolisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX

15c. — franco par la malle, 20c.

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY  
Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé  
**GONTHIER & MIDGLEY**  
Comptables et Auditeurs  
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL  
Téléphone MAIN 2701-9  
Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

**JOSEPH FORTIER**

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME  
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

**L.-R. MONTBRIAND**

Architecte et Mesureur,

230 rue S.-André, Montréal.

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame-Ouest Montréal

**GAGNON & L'HEUREUX**  
COMPTABLES LICENCIÉS  
(CHARTERED ACCOUNTANTS)  
Chambres 315, 316, 317, Edifice  
Banque de Québec  
11 Place d'Armes, MONTREAL  
Téléphone Bell Main 4912.  
P.-A. GAGNON, C.A.  
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

**Benoît & De Grosbois**

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 26

92 rue Notre-Dame-Est, Montréal

Téléphone Main 2817

**L.-A. CARON**, Téléphone Bell  
MAIN 3570  
Comptable licencié

Institut des Comptables et Auditeurs de la Province du Québec  
48, Notre-Dame-O., Montréal

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

**Collections et Achats de Comptes**

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,  
1517 Papineau 154 Marquette

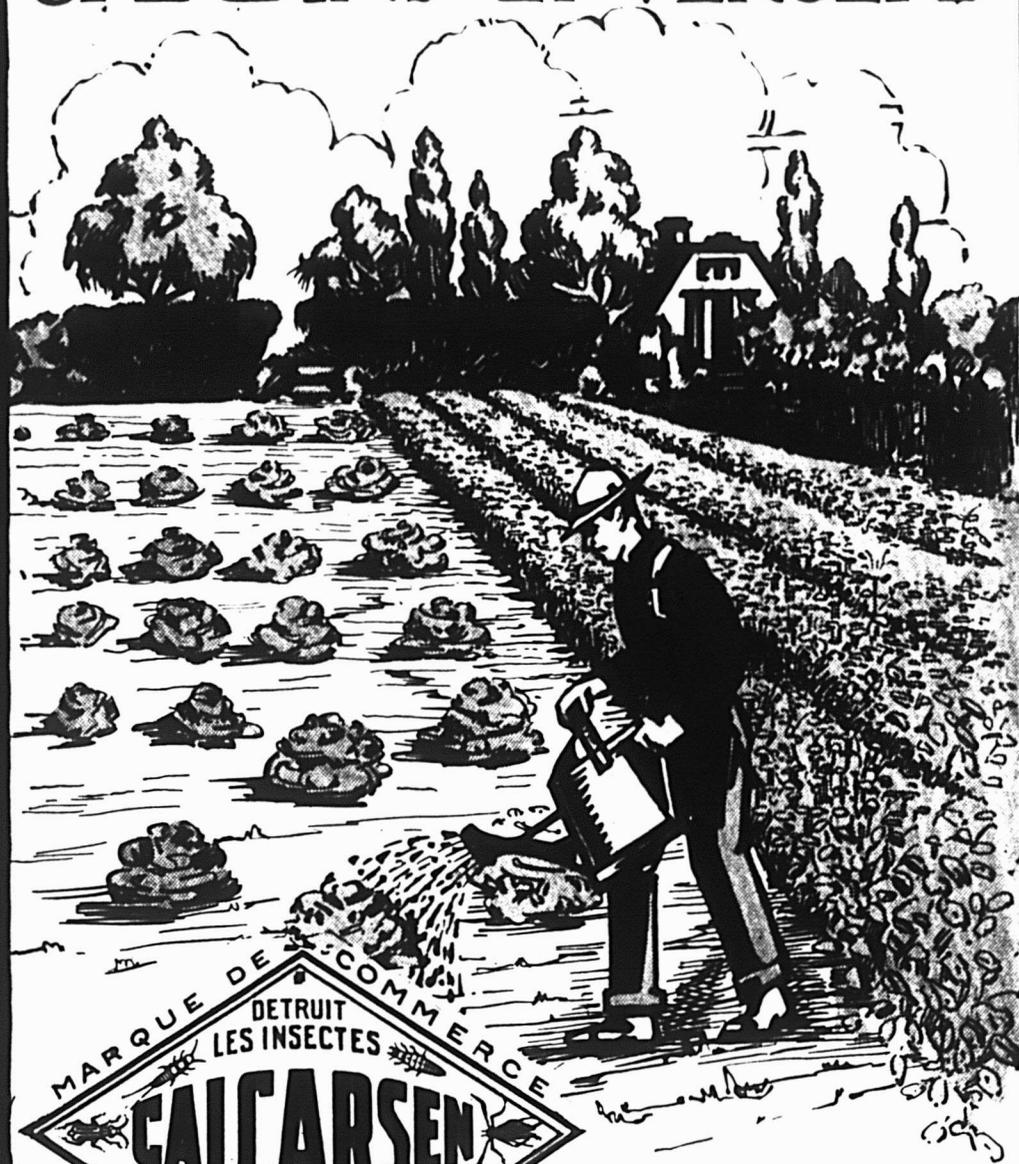
Main 7080

**PAQUET & BONNIER**

Comptables Liquidateurs, Auditeurs, Prêts d'argent, Collection  
Chambre 801

120 St Jacques MONTREAL.

# Protégez Vos JARDINS ET VERGERS



2742-44 RUE CLARKE  
MONTREAL-

Le "CALCARSEN" remplace le vert de Paris, mais coûte trois fois moins. C'est le plus efficace des destructeurs d'insectes connus. "CALCARSEN" est un fongicide et un insecticide à la fois.

Distributeurs pour la Province de Québec:

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,  
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,  
HUDON & ORSALI, LIMITEE.

MONTREAL.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE.  
QUEBEC PRESERVING CO.,  
QUEBEC.

A. CARRIER & FILS,  
LEVIS, P.Q.

Ou écrire directement à: "CALCARSEN" 2742-44 rue Clarke, Montréal. Tél. Rockland 3162

LA MEILLEURE QUALITÉ  
FAITE EN CANADA



PEINTURE ET VERNIS

POUR

TOUS LES USAGES

A VENDRE CHEZ LES MARCHANDS DE PEINTURE